

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

BANQUE NATIONALE AGRICOLE-BNA-

Siège social : Rue Hédi Nouria 1001 Tunis

La Banque Nationale Agricole -BNA- publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date 10 juin 2021. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Samir LABIDI et Mr Abderrazak GABSI.

BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 Décembre 2020

(Unité : en 1.000 DT)

	Notes	31/12/2020	31/12/2019	Var.	%
Actifs					
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	5.1	132 475	408 498	(276 023)	(67,6%)
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	5.2	75 496	85 424	(9 928)	(11,6%)
AC3 - Créances sur la clientèle	5.3	11 780 659	10 284 998	1 495 661	14,5%
AC4 - Portefeuille-titres commercial	5.4	256 018	228 184	27 834	12,2%
AC5 - Portefeuille d'investissement	5.5	1 661 932	1 453 132	208 800	14,4%
AC5B - Titres mis en équivalence	5.6	57 770	56 824	946	1,7%
AC6 - Valeurs immobilisées	5.7	151 276	145 869	5 407	3,7%
AC7 - Autres actifs	5.8	557 867	572 162	(14 295)	(2,5%)
AC7C - Ecart d'acquisition net (GoodWill)		-	-	-	-
Total des actifs		14 673 493	13 235 092	1 438 401	10,9%
Passifs					
PA1 - Banque Centrale et CCP	5.9	1 943 568	1 580 964	362 604	22,9%
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	5.10	827 585	182 082	645 503	354,5%
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	5.11	8 640 525	8 426 747	213 778	2,5%
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	5.12	648 122	619 151	28 971	4,7%
PA5 - Autres passifs	5.13	624 641	593 248	31 393	5,3%
Total des passifs		12 684 441	11 402 192	1 282 249	11,2%
IM - Intérêts Minoritaires		338 456	271 245	67 211	24,8%

Capitaux propres

Capital émis	5.14	320 000	320 000	-	-
Actions propres et d'auto-contrôle	5.14	(1 360)	(1 689)	329	19,5%
Réserves consolidées	5.14	1 224 317	1 112 312	112 005	10,1%
Résultat de l'exercice, part du groupe	5.14	107 639	131 032	(23 393)	(17,9%)
Total des Capitaux propres (Part du Groupe)		1 650 596	1 561 655	88 941	5,7%
Total des capitaux propres et passifs		14 673 493	13 235 092	1 438 401	10,9%

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 Décembre 2020

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	31/12/2020	31/12/2019	Var.	%
Passifs éventuels					
HB1 - Cautions, avals et autres garanties données	6.1	1 584 452	1 484 899	99 553	6,7%
<i>a- En faveur des établissements bancaires</i>		819 146	731 428	87 718	12,0%
<i>b- En faveur de la clientèle</i>		685 151	673 316	11 835	1,8%
<i>c- En faveur de l'État</i>		80 155	80 155	-	-
HB2 - Crédits documentaires		486 555	456 120	30 435	6,7%
<i>Débiteurs par accreditifs export devises</i>		5 078	139 370	(134 292)	(96,4%)
<i>Débiteurs par accreditifs import devises</i>		481 477	316 750	164 727	52,0%
HB3 - Actifs donnés en garantie	6.2	1 770 000	1 541 000	229 000	14,9%
Total des passifs éventuels		3 841 007	3 482 019	358 988	10,3%
Engagements donnés					
HB4 - Engagements de financements donnés	6.3	445 320	308 536	136 784	44,3%
<i>Crédits notifiés non utilisés</i>		445 320	308 536	136 784	44,3%
HB5 - Engagements sur titres	6.4	2 832	2 832	-	-
<i>a- Participations non libérées</i>		2 832	2 832	-	-
Total des engagements donnés		448 152	311 368	136 784	43,9%
Engagements reçus					
HB7 - Garanties reçues	6.5	6 554 678	4 762 154	1 792 524	37,6%
Total des engagements reçus		6 554 678	4 762 154	1 792 524	37,6%

ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2020

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Jusqu'au 31/12/2020	Jusqu'au 31/12/2019	Var.	%
Produits d'exploitation bancaire					
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	7.1	1 108 841	1 059 623	49 218	4,6%
PR2 - Commissions (en produits)	7.2	146 079	127 185	18 894	14,9%
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	7.3	32 360	40 451	(8 091)	(20,0%)
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	7.4	97 514	86 975	10 539	12,1%
Total produits d'exploitation bancaire		1 384 794	1 314 234	70 560	5,4%
Charges d'exploitation bancaire					
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	7.5	(691 596)	(663 650)	(27 946)	(4,2%)
CH2 - Commissions encourues		(1 954)	7 527	(9 481)	(126,0%)
Total charges d'exploitation bancaire		(693 550)	(656 123)	(37 427)	(5,7%)
Produit Net Bancaire		691 244	658 111	33 133	5,0%
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	7.6	(210 031)	(120 858)	(89 173)	(73,8%)
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	7.7	(14 754)	2 363	(17 117)	(724,4%)
PR7 - Autres produits d'exploitation		40 635	57 816	(17 181)	(29,7%)
CH6 - Frais de personnel	7.8	(220 577)	(229 853)	9 276	4,0%
CH7 - Charges générales d'exploitation		(98 074)	(95 200)	(2 874)	(3,0%)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(13 921)	(12 875)	(1 046)	(8,1%)
Résultat d'exploitation		174 522	259 504	(84 982)	(32,7%)
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence		3 398	(6 732)	10 130	150,5%
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	7.9	729	(81 584)	82 313	100,9%
Résultat avant impôt		178 649	171 188	7 461	4,4%
CH11 - Impôt sur les bénéfices	7.10	(45 434)	(33 440)	(11 994)	(35,9%)
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	7.11	(15 774)	(21)	(15 753)	(75014,3%)
Résultat net de l'exercice		117 441	137 727	(20 286)	(14,7%)
Intérêts minoritaires		(9 802)	(6 695)	(3 107)	(46,4%)
Résultat net de l'exercice, Part du groupe		107 639	131 032	(23 393)	(17,9%)
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)		-	-	-	-
Résultat après modification comptable, part du groupe		107 639	131 032	(23 393)	(17,9%)

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2020

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Jusqu'au 31/12/2020	Jusqu'au 31/12/2019	Var.	%
Activités d'exploitation					
Produits d'exploitation bancaire encaissés		1 343 908	1 203 733	140 175	11,6%
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(674 306)	(650 393)	(23 913)	(3,7%)
Dépôts / retraits de dépôts auprès établissements bancaires et financiers		8 317	5 431	2 886	53,1%
Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		(1 765 874)	(1 341 986)	(423 888)	(31,6%)
Dépôts / retrait de dépôts de la clientèle		146 578	737 705	(591 127)	(80,1%)
Titres de placement		20 147	33 823	(13 676)	(40,4%)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(188 559)	(300 787)	112 228	37,3%
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(69 050)	216 040	(285 090)	(132,0%)
Impôt sur les bénéfices		(34 634)	(37 248)	2 614	7,0%
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	8.1	(1 213 473)	(133 682)	(1 079 791)	(807,7%)
Activités d'investissement					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		96 622	77 336	19 286	24,9%
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(232 408)	(98 764)	(133 644)	(135,3%)
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(19 296)	(34 927)	15 631	44,8%
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	8.2	(155 082)	(56 355)	(98 727)	(175,2%)
Activités de financement					
Rachat / Revente d'actions propres et d'auto-contrôle		(17)	(1 533)	1 516	98,9%
Emission d'emprunts		70 000	47 610	22 390	47,0%
Remboursement d'emprunts		17 223	5 705	11 518	201,9%
Augmentation / diminution des ressources spéciales		7 225	78	7 147	9162,8%
Dividendes encaissées / versés et autres distributions		(10 164)	(13 850)	3 686	26,6%
Autres flux de financement		65 879	(28 205)	94 084	333,6%
Flux de trésorerie net affecté aux activités de financements	8.3	150 146	9 805	140 341	1431,4%
Incidence des changements de méthodes sur les liquidités et équiv. de liquidités		(70 111)	96 389	(166 500)	(172,7%)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		(1 288 520)	(83 843)	(1 204 677)	(1436,8%)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		(1 291 688)	(1 207 845)	(83 843)	(6,9%)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	8.4	(2 580 208)	(1 291 688)	(1 288 520)	(99,8%)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ARRÊTÉS AU 31 décembre 2020

(Montants exprimés en mille dinars - mDT)

1- PRÉSENTATION DU GROUPE

Le Groupe BNA se compose de la banque, société mère, 17 sociétés filiales et 5 entreprises associées, exerçant principalement dans les secteurs financiers, la promotion immobilière et autres services. Le Groupe est présenté comme suit :

BNA : Banque Nationale Agricole

Etablissement de crédit, Banque,
Siège social : Avenue Med V, 1001 Tunis

Services financiers

BNA Capitaux Société intermédiaire en bourse, Complexe le banquier, avenue Tahar Haddad les berges du lac	Placement Obligataire SICAV Société d'investissement à capital variable. 5, rue de Syrie 1002 Tunis
SOFINREC Société de recouvrement, rue de l'île de Rhodes-Immeuble l'ATRIUM n°14 Lac II 1053 Tunis	SICAV BNA Société d'investissement à capital variable. 5, rue de Syrie 1002 Tunis
SICAR Invest. Société d'investissement à capital risque, 16, rue de Syrie imm EPI center 12 -ème étage 1002 Tunis	SICAF Participation Société d'investissement à capital fixe, 5, rue de Syrie Tunis.
SOIVM SICAF Société d'investissement à capital fixe, Complexe le banquier, avenue Tahar Haddad les berges du lac	ZIED Gestion de portefeuille titres 46, rue Trak Ibn Zied Mutuelle ville 1082 Tunis
CAP BANK Banque d'affaires 10 bis, rue Mahmoud Elmati, Mutuelle Ville	TUNIS-RE Société de réassurance Avenue Mohamed V 1073 Montplaisir
Assurance AMI Compagnie d'assurance Cité des pins, Zone Nord Est Lac II 1053, Tunis	SODINO Société d'investissement à capital risque, 5, rue de Syrie Tunis.

Promotion immobilière

SIMPAR Promotion immobilière, 14 ,rue Masmouda Mutuelleville	ESSOUKNA Promotion immobilière 46, rue Tarak Ibn Zied Mutuelleville 1082 Tunis
SIVIA Promotion immobilière, 51 Av Hédi Noura Résidence Ryma 2037 Ennasr II TUNIS	SPI MADINA Promotion immobilière 36 Boulevard Hedi Noura ENNASR II 2037
LES OEILLETs Promotion immobilière 46, Rue Tarek Ibn Zied Mutuelleville - 1082 Tunis	

Autres services	
Tunisie Informatique Services TIS Développement informatique 6, place Mohamed Kurd Ali EL Omrane	AGROSERVICE Services agricoles 4, rue Hassen Ibn Noomane BP 152-1002-Tunis
SOGEST Etudes et services 44 avenue Hedi Nouira Ennasr	SODET SUD Développement touristique Résidence l'Etoile du Nord Bloc A-6E-BA31-Centre Urbain Nord
Générale de Vente Gestion et vente d'actifs 46, Rue Tarek Ibn Zied Mutuelleville - 1082 Tunis	

La Banque Nationale Agricole (BNA) est une société anonyme au capital de 320 millions de dinars, composé de 64 000 000 actions de 5 DT chacune, admises à la côte permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Le siège social de la Banque est sis à Avenue Med V, 1001 Tunis. Elle est dirigée par un conseil d'administration.

La structure du capital social de la Banque se présente au 31 décembre 2020 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale en dinars	% d'intérêt et des droits de vote
ACTIONNAIRES PUBLICS	32 149 134	160 745 670	50,23%
L'Etat Tunisien	22 565 045	112 825 225	35,26%
Caisse Nationale de Sécurité Sociale	2 723 427	13 617 135	4,26%
Office des Céréales	2 200 307	11 001 535	3,44%
Office de Commerce de la Tunisie	1 857 237	9 286 185	2,90%
Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières	1 451 576	7 257 880	2,27%
Caisse Nationale d'Assurance Maladie	1 127 815	5 639 075	1,76%
Office des Terres Domaniales	143 377	716 885	0,22%
Société Tunisienne du Sucre	53 461	267 305	0,08%
Office de l'Elevage et des Pâturages	26 889	134 445	0,04%
ACTIONNAIRES A PARTICIPATION PUBLIQUE	4 678 573	23 392 865	7,31%
CTAMA	1 982 863	9 914 315	3,10%
Banque de Tunisie et des Emirats	1 372 677	6 863 385	2,14%
STAR	768 145	3 840 725	1,20%
Autres actionnaires à participation publique	554 888	2 774 440	0,87%
ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES PRIVEES	9 343 929	46 719 645	14,60%
ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES	13 834 582	69 172 910	21,62%
ACTIONNAIRES ÉTRANGERS	3 993 782	19 968 910	6,24%
TOTAL	64 000 000	320 000 000	100%

2- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés du groupe de la Banque Nationale Agricole (BNA) sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité, et des Normes Comptables Tunisiennes dont notamment les Normes Comptables Sectorielles n°21 à 25 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 ainsi que les Normes Comptables Techniques n° 35 à 39 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 1er décembre 2003.

3- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la BNA et de toutes les filiales significatives contrôlées par celle-ci.

Les principes comptables appliqués les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Principes de consolidation

3.1.1- Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés de la Banque regroupent l'ensemble des entités sous contrôle exclusif ou sous influence notable hormis celles dont la consolidation présente un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe.

Le périmètre de consolidation est composé de toutes les sociétés sur lesquelles la BNA exerce, directement ou indirectement, par ses sociétés consolidées un contrôle exclusif et des sociétés sur lesquelles elle exerce une influence notable.

Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle le Groupe obtient effectivement son contrôle.

Sont exclues du périmètre de consolidation les entités pour lesquelles les titres de participation ont été acquis uniquement en vue d'une cession ultérieure dans un avenir proche. Lorsque des restrictions sévères et durables mettent en cause la capacité du groupe à contrôler la politique d'exploitation et les actifs d'une filiale ou d'une participation, celle-ci est également exclue du périmètre de consolidation. Tel est le cas des filiales en liquidation ou placées sous le contrôle d'un administrateur judiciaire.

3.1.2- Méthodes de consolidation

Méthode d'intégration globale

Les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.

Cette méthode consiste à substituer au montant des titres de participation les éléments d'actif, de passif, de charges et de produits de chacune des sociétés consolidées, en indiquant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres consolidés, et dans le résultat consolidé de l'exercice.

Le contrôle exclusif existe lorsque le Groupe BNA détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote de la filiale. En outre, le contrôle est présumé exister lorsque le Groupe BNA détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entité, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne, il est attesté lorsque le Groupe dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité en vertu d'un accord, ou de nommer, de révoquer ou de réunir la majorité des membres du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Méthode de mise en équivalence

Les entités sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité. Les participations inférieures à ce seuil sont exclues du périmètre de consolidation, sauf si elles représentent un investissement stratégique, et si le Groupe y exerce une influence notable effective.

Cette méthode consiste à substituer au montant des titres de participation, la part du groupe dans les capitaux propres y compris le résultat des sociétés mise en équivalence.

3.1.3- Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

* **Intégration globale pour les filiales exerçant une activité dissemblable de celles des entités opérant dans le domaine des services financiers**

L'ensemble des filiales contrôlées exclusivement par la BNA est consolidé par intégration globale, quel que soit leur secteur d'activité. Les états financiers des entreprises consolidées sont retraités afin de les rendre conformes aux règles de comptabilisation, d'évaluation et de présentation du groupe BNA. Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux activités non bancaires ont été maintenus dans les comptes consolidés du groupe BNA.

* **Présentation des états financiers consolidés de synthèse**

La présentation des états financiers consolidés du Groupe BNA est conforme aux dispositions de la norme NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Les revenus non bancaires générés par les filiales, figurent parmi les éléments de la rubrique "Autres produits d'exploitation".

* **Retraitement des créances bancaires cédées à la société de recouvrement**

Depuis le 31 décembre 2001 et jusqu'au 31 décembre 2020, la BNA a cédé à sa filiale SOFINREC dix-huit lots de créances bancaires.

Après élimination du résultat de cession interne, l'encours des créances relevant des lots 1 à 4 cédées durant la période 2001-2003, est réputé être radié (ou annulé) en raison des forts aléas pesant sur leur récupération. Les sommes recouvrées au cours de l'exercice, au titre de ces créances, sont portées au niveau de l'état des résultats parmi les éléments du poste "Dotations aux provisions et résultats de correction de valeurs sur créances, hors bilan et passif " sous l'intitulé "Récupération de créances passées en pertes".

Ce traitement se justifie par l'application du paragraphe 18 de la norme NCT 35 qui stipule que les événements semblables conduits dans des circonstances similaires, devraient être traités sur la base de méthodes uniformes dans les états financiers consolidés du groupe.

Ainsi, les créances cédées par la Banque à sa filiale SOFINREC n'ont jamais quitté le contrôle de la société mère depuis leur origination. Les créances relevant des lots 1 à 4 devaient subir une radiation (write-off) à base individuelle préalablement à leur cession, et ce, conformément aux exigences du paragraphe 29 de la norme NCT 24 relative aux engagements et aux revenus y afférents dans les établissements bancaires.

En conséquence, le traitement desdites créances, à base consolidée, devraient s'appuyer sur les circonstances qui prévalaient le jour de leur sortie du bilan individuel de la BNA.

Pour les créances relevant des lots 5 à 18, il est procédé, après élimination du résultat interne sur cession, à la reconstitution de leur encours brut, ainsi que de leur couverture sous forme de provisions et d'agios réservés. Les sommes recouvrées au cours de l'exercice donneront lieu, le cas échéant, à des reprises sur provisions et d'agios réservés.

Les créances détenues par la société de recouvrement sont totalement provisionnées dans les états financiers consolidés. Les intérêts et agios rattachés sont totalement réservés.

Au bilan consolidé, les créances nettes de provisions et d'agios réservés sont présentées au niveau du poste "Créances sur la clientèle".

* Intégration globale des OPCVM

À l'exception du retraitement de l'effet des retenues à la source libératoires sur la comptabilisation des revenus sous forme d'intérêts, les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux OPCVM sont maintenus dans les comptes consolidés du Groupe BNA.

Les postes constitutifs des OPCVM intégrés globalement sont présentés dans les postes de même nature du bilan, du compte de résultat et du hors-bilan consolidé, à l'exception des éléments imputés directement en capitaux propres. La quote-part revenant au groupe est présentée sous la rubrique "Réserves consolidés".

* Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe et les provisions internes sont neutralisés.

* Ecart d'acquisition et écart d'évaluation

Écart d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs de l'entreprise acquise, sont amortis linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition.

Chaque fois que des informations ont été disponibles, les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés à l'actif selon le cas, soit sous l'intitulé "Écarts d'acquisition (Goodwill)" pour les filiales, soit en titres mis en équivalence pour les entreprises associées.

Écart d'évaluation

La quote-part du Groupe dans les écarts d'évaluation correspondant aux différences entre la juste valeur dans le bilan consolidé des actifs, passifs de l'entité acquise et la valeur comptable de ces éléments sont comptabilisés selon les règles communes applicables aux éléments correspondants.

* Variation du pourcentage d'intérêt dans une société consolidée

L'augmentation du pourcentage d'intérêt détenu dans une entreprise comprise dans le périmètre de consolidation donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire amorti selon les règles précisées ci-dessus.

La baisse du pourcentage d'intérêt dans une entreprise demeurant consolidée, notamment à la suite d'une opération sur le capital dilutive pour la société du groupe détenant la participation dans ladite entreprise, donne lieu à la décomptabilisation de l'écart d'acquisition à hauteur de la part d'intérêt sortie.

* Déconsolidation

Les titres conservés par le Groupe dans une filiale déconsolidée, sont comptabilisés à la date de sortie du périmètre à leur valeur comptable de consolidation, soit la quote-part des capitaux propres consolidés qu'ils représentent à cette date, augmentés, éventuellement de la quote-part correspondante dans l'écart d'acquisition résiduel.

La valeur comptable de la participation à la date à laquelle elle cesse d'être une filiale est considérée comme son coût par la suite. Celui-ci est figé sauf dépréciation ultérieure, lorsque sa valeur d'usage devient inférieure à cette nouvelle valeur comptable.

3.2

- Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

3.2.1- Les engagements hors bilan

Les engagements de financement afférents aux crédits à moyen et long termes sont portés en hors bilan et constatés au bilan, au fur et à mesure des débloqués, pour leur valeur nominale.

3.2.2- Les créances sur la clientèle

Les prêts et avances sont enregistrés à l'actif pour le montant des fonds mis à la disposition du client.

Les crédits accordés en net d'escompte sont comptabilisés à leur valeur nominale (fonds mis à la disposition du client en plus des intérêts constatés d'avance).

Les créances sur la clientèle (crédits décaissés et comptes courants débiteurs) sont présentés à l'actif déduction faite des provisions y afférentes, des intérêts et agios réservés et des intérêts constatés d'avance et non encore courus.

-Les titres de transaction se distinguent par leur courte durée de détention et leur liquidité. Sont classés parmi les titres de transaction, les titres dont la durée de détention des titres doit être limitée à trois mois. A chaque arrêté comptable, les titres de transaction doivent être évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat. Les revenus afférents aux titres de transaction sont portés en résultat à la réalisation.

Provisions sur les engagements

i. Provisions individuelles

Les créances de la Banque font l'objet d'une évaluation et d'une classification périodique conformément aux dispositions de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

La constitution des provisions sur les créances classées s'effectue selon les taux suivants :

Classes	Taux de la provision
0&1	0%
2	20%
3	50%
4	100%

ii. Provisions additionnelles (Circulaire BCT n° 2013-21)

En application de la circulaire aux banques n° 2013-21 du 30 Décembre 2013, la BNA a procédé à la constitution de provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

iii. Provisions collectives

En application de l'article 10 (Nouveau) de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 modifié par la circulaire n°2021-01 du 11 Janvier 2021, la BNA a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

Ainsi la présentation des engagements de la population classée 0 et 1 devraient être regroupés dans les segments suivants :

❖ Engagements sur les professionnels du secteur privé

- *Agriculture
- *Industries mécaniques et électriques
- *Oléifacteurs
- *Industries agroalimentaires
- *Industries pharmaceutiques
- *Autres industries
- *Bâtiments et travaux publics
- *Tourisme
- *Agences de voyage
- *Agences de location de voitures
- *Promotion immobilière
- *Exportateurs d'huile d'olive
- *Commerce
- *Santé
- *Télécom et TIC
- *Autres services

❖ Contreparties publiques

- *Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels
- *Autres organismes publics

❖ Particuliers

- *Particuliers du secteur privé : crédits logements
- *Particuliers du secteur privé : crédits à la consommation
- *Particuliers du secteur public : crédits logements
- *Particuliers du secteur public : crédits à la consommation

Pour chaque groupe de créances, la banque a déterminé le taux de migration moyen observé au cours des cinq années antérieures à l'exercice de référence. Le taux de migration a été calculé en application de la formule suivante :

$$TM_{gi} = \frac{\text{Risque additionnel du groupe (i) de l'année N}}{\text{Engagements 0 \& 1 du groupe (i) de l'année N - 1}}$$

Le risque additionnel du groupe (i) désigne les engagements classés 0 et 1 de l'année N-1 du groupe (i) devenus classés 2, 3, 4 et 5 à la fin de l'année N.

Le taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel, observé durant les cinq années antérieures à l'exercice de référence, est déterminé pour chaque groupe de créances "gi" comme suit :

$$TP = \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel du groupe (i) de l'année N}}{\text{Risque additionnel du groupe (i) de l'année N}} \times 100$$

Pour chaque groupe de créances, la provision collective est calculée de la manière suivante :

$$PC_{gi} = \text{Engagements 0 et 1}_{gi} \times (TMM_{gi} + \Delta_{gi}) \times TP \text{ Ajusté}_{gi}$$

Le calcul des provisions collectives devrait être effectué an application des taux de provisionnement moyens déterminés par segment, avec un minimum imposé par la BCT. Les taux de provisionnement minimums sont les suivants :

<i>Groupe de contreparties</i>	TP_Min BCT
Agriculture	20,00%
Industries mécaniques et électriques	25,00%
Industries agroalimentaires	25,00%
industries pharmaceutiques	20,00%
Télécom et TIC	20,00%
Autres Industries	25,00%
BTP	25,00%
Tourisme	25,00%
Agences de voyages	25,00%
Agence de location	25,00%
Promotion Immobilière	20,00%
Huilerie	35,00%
Huilerie_export	30,00%
Commerce	25,00%
Santé	20,00%
Autres services (hors commerce et santé)	25,00%
Stratégique	20,00%
Concurrentiel	20,00%
Habitat_Privé	10,00%
Consommation_Privé	20,00%
Habitat_Publique	10,00%
Consommation_Publique	20,00%
<i>Carthage Cement</i>	15,00%

3.2.3- Comptabilisation des revenus afférents aux créances sur la clientèle

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions encaissés ainsi que les produits courus et non échus, dont l'encaissement est raisonnablement assuré, sont pris en compte dans le résultat.

Lorsque leur encaissement n'est pas raisonnablement assuré, les intérêts et les agios sont comptabilisés en « Intérêts et agios réservés » et présentés en soustraction du poste «Créances sur la clientèle». Ils seront constatés en produits lors de leur encaissement effectif et pris en compte dans le résultat de l'exercice de leur encaissement.

Il est à noter que les impayés en intérêts relatifs aux engagements des relations non classées sont constatés en produit.

3.3- Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille-titres commercial et le portefeuille-titres d'investissement.

3.3.1- Portefeuille-titres commercial et revenus y afférents

- Ce portefeuille comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme. Il est composé des titres de transaction et des titres de placement.
- Les titres émis par les OPCVM intégrés globalement et détenus par les sociétés du Groupe à des fins de placement figurent parmi les composantes du portefeuille commercial consolidé.
- Le portefeuille-titres détenu par les OPCVM intégrés globalement figure aussi parmi les composantes du portefeuille commercial consolidé. Les frais d'acquisition de ces titres sont inscrits, pour la quote part attribuable au groupe, en capitaux propres sous la rubrique "réserves consolidés".
- Les titres cotés détenus par les OPCVM intégrés globalement sont évalués à la date d'arrêté par référence au cours moyen boursier du mois de décembre. Les différences d'estimation positives ou négatives dégagées par rapport à la valeur d'entrée des mêmes titres est imputée directement en capitaux propres, pour la quote-part attribuable au groupe, sous rubrique "réserves consolidés".
- Les plus ou moins-values réalisées sur cession des titres détenus par les OPCVM intégrés globalement sont portées, pour la quote-part revenant au groupe, sous rubrique "réserves consolidés".
- La quote-part revenant aux intérêts hors groupe dans les frais d'acquisition, les différences d'estimations et les résultats de cession des titres détenus par les OPCVM intégrés globalement est présentée distinctement des passifs et des capitaux propres sous l'intitulé "Intérêts des minoritaires".
- Les titres de placement sont évalués à la fin de l'exercice à leur valeur boursière ; les moins-values latentes font l'objet de provisions. Les bons du Trésor sont évalués à leur coût amorti.
- Les revenus afférents aux titres à revenu fixe sont pris en compte dans le résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

3.3.2- Portefeuille-titres d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille-titres d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance, ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Sont classés sous cette rubrique :

- Les titres de participation et les parts dans les entreprises liées non consolidées ;
- Les titres à revenu fixe acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance ;
- Les dettes des entreprises publiques prises en charge par l'ÉTAT Tunisien, étant donné que leur remboursement s'effectue selon un échéancier sur 25 ans ;
- Les titres représentant des participations financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.
- Les titres représentant des participations financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.
- Les montants placés en fonds gérés chez les SICAR externes au Groupe.

Les souscriptions non libérées sont enregistrées en "Engagements hors bilan" pour leur valeur d'émission.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil relatifs à l'acquisition. L'entrée et la cession des titres sont constatées à la date du transfert de leur propriété, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les dividendes encaissés, les plus-values de cession réalisées, et les revenus des emprunts obligataires sont présentés dans le poste "Revenus du portefeuille d'investissement" au niveau de l'état des résultats. Les dividendes non encore encaissés, mais ayant fait l'objet d'une décision de distribution, ainsi que les produits sur emprunts obligataires courus sont également constatés dans le poste "Revenus du portefeuille d'investissement".

Le portefeuille-titres d'investissement fait l'objet d'une évaluation à la date de clôture en comparant la valeur d'usage des titres à leur valeur comptable. Les provisions correspondantes sont réajustées en conséquence.

La valeur d'usage des titres est déterminée en se référant à :

- La valeur boursière pour les titres cotés ;
- La valeur mathématique calculée à partir des derniers états financiers disponibles pour les titres non cotés.

3.4- Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes

Les dépôts et avoirs de la clientèle se composent des :

- Dépôts à vue et comptes d'épargne dont les charges d'intérêt sont calculées et constatées trimestriellement;
- Placements à terme de la clientèle, qu'ils soient post-comptés ou précomptés, dont les intérêts sont constatés en charges au fur et à mesure qu'ils sont courus.

3.5- Comptabilisation des emprunts extérieurs et des charges y afférentes

Les lignes de crédits extérieures sont constatées initialement en hors bilan lors de la signature des conventions, puis elles sont comptabilisées au passif, après leur conversion en appliquant le cours de change en vigueur à la date du déblocage, au fur et à mesure des appels de fonds. A la fin de chaque période comptable, les en-cours des ressources extérieures sont actualisés par application du cours de change en vigueur à la date de clôture.

A la fin de chaque période comptable, les en-cours des ressources extérieures sont actualisés par application du cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les intérêts sur les emprunts extérieurs sont constatés en charges de l'exercice au fur et à mesure qu'ils sont courus. Les pertes de change sur ces emprunts sont couvertes par un contrat d'assurance conclu avec la compagnie TUNIS-RE.

3.6- Actions propres et d'auto-contrôle

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne NC 02, relative aux capitaux propres :

- Les actions émises par la BNA et rachetées dans l'optique de régulariser les cours ou encore celles qui sont détenues par les autres filiales du Groupe sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres dans la rubrique "Actions propres et d'auto-contrôle" ;
- Les plus ou moins-values réalisées et les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;

3.7- Avantages bénéficiant au personnel

Les avantages consentis au personnel du Groupe sont classés en deux catégories :

- Les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, les primes, les indemnités et enveloppes.
- Les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment par l'indemnité de départ à la retraite et par les engagements du Groupe envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale.

3.7.1-Avantages à court terme

Le Groupe comptabilise une charge lorsqu'il a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

3.7.2-Avantages postérieurs à l'emploi

Le personnel retraité de la société mère BNA demeure affilié à un contrat d'assurance sociale, financé par les cotisations de la Banque et du personnel et couvrant les risques suivants : maladies, longue maladie, maternité, invalidité et décès. La part de la Banque dans les charges découlant de ce contrat d'assurance sociale est de 80%.

En application des principes comptables généralement admis en Tunisie, le coût des avantages postérieurs à l'emploi (assurance sociale) doit être comptabilisé en charges durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Une provision est comptabilisée pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en se basant sur des estimations fiables des espérances de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

Conformément aux principes généralement admis en Tunisie, certaines sociétés consolidées distinguent les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de "régimes à cotisations définies" ne sont pas représentatifs d'un engagement pour le Groupe et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de "régimes à prestations définies" sont représentatifs d'un engagement à la charge de certaines sociétés consolidées qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si ces sociétés sont tenues ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (indemnité de départ à la retraite et assurance sociale post-retraite) doit être comptabilisé en charges durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Le montant provisionné de l'engagement est déterminé en utilisant les hypothèses actuarielles retenues par ces sociétés et en appliquant la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la norme comptable internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie).

Cette méthode d'évaluation tient compte d'un certain nombre de paramètres notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

La charge annuelle comptabilisée au titre des régimes à prestations définies est représentative des droits acquis pendant la période par chaque salarié correspondant au coût des services rendus, du coût financier lié à l'actualisation des engagements et des coûts des services passés résultant des éventuelles modifications de régimes, ainsi que des conséquences des réductions et des liquidations éventuelles de régimes.

3.8- Impôts sur le résultat :

Conformément aux principes généralement admis en Tunisie, le Groupe distingue les impôts courants et les impôts différés.

3.8.1-Impôts courants

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur propres à chacune des sociétés du Groupe sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

3.8.2-Impôts différés

Des impôts différés sont comptabilisés lorsque des différences temporelles existent entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Des passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception:

- des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;

- des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif, dans la mesure où le Groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les impôts différés actifs et passifs sont évalués selon la méthode du report variable (prévue par la norme comptable internationale IAS 12, Impôts sur le résultat, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) par référence au taux d'impôt dont l'application est présumée sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé sur la base des taux d'impôt et réglementations fiscales qui ont été adoptés ou le seront avant la date de clôture de la période. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt au niveau de l'état des résultats.

Pour l'exercice 2020 et au-delà, les taux d'imposition effectifs retenus pour calculer les stocks d'impôts différés des sociétés consolidées se présentent par entité comme suit :

	Taux nominal	Taux effectif
Etablissements de Crédit		
Banque Nationale Agricole	35%	20%
Autres services financiers		
BNA Capitaux	15%	15%
SOFINREC	35%	35%
SICAR INVEST	35%	35%
SOIVM SICAF	35%	35%
SICAF Participations	35%	35%
SICAV BNA	0%	0%
Placement Obligataire SICAV	0%	0%
Promotion immobilière		
SIMPAR	15%	15%
ESSOUKNA	15%	15%
SIVIA	15%	15%
SPI MADINA	15%	15%
LES CÉILLETS	15%	15%
Autres services		
Tunisie Informatique Services	15%	15%
SOGEST	15%	15%
AGROSERVICES	10%	10%
ZIED SARL	25%	25%

3.9- Faits marquants de l'exercice 2020

Suite à la propagation de la pandémie COVID 19, les circulaires BCT n° 05/2020 du 19/03/2020, n°06/2020 du 19/03/2020, n°07/2020 du 25/03/2020, n° 08/2020 du 01/04/ 2020 et n° 09/2020 du 01/04/2020 ont invité les Banques à prendre les dispositions nécessaires afin de soutenir les personnes physiques et morales pour faire face à la crise Covid-19, notamment :

- Le report des échéances de crédits accordés aux personnes physiques dont le revenu net ne dépasse pas 1.000 dinars, et ce à partir du 1er Mars jusqu'au 30 Septembre 2020 ;
- Le report des échéances de crédits accordés aux personnes physiques dont le revenu net dépasse 1.000 dinars, et ce à partir du 1er avril jusqu'au 30 juin 2020 ;
- Le report des échéances de crédits accordés aux sociétés et aux professionnels dont la classe de risque est 0 et 1, et ce à partir du 30/03/2020 jusqu'au 30 septembre 2020 ;
- La gratuité des services des retraits interbancaires DAB, la gratuité de distribution des cartes bancaires ainsi que la gratuité des opérations de paiement par TPE pour les montants inférieurs à 100 DT.

Le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 28/08/2020, a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 40.000 mDT susceptible d'être porté à un maximum de 70.000 mDT, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne dont la durée de vie est de 5 ans pour la catégorie A et 7 ans dont deux années de grâce pour la catégorie B. Les intérêts sont calculés au taux de 9,50% et/ou TMM + 2,25% pour la catégorie A et au taux de 9,75% et/ou TMM+2,5% pour la catégorie B. L'emprunt a été clôturé avec succès le 06/11/2020 pour un montant 70.000 mDT.

4- PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

4.1- Entités incluses dans le périmètre :

Le périmètre des états financiers consolidés comprend, outre la mère consolidante, 22 entités au 31 décembre 2020:

- 17 filiales traitées par intégration globale ;
- 5 entreprises associées traitées par mise en équivalence.

Toutes ces entités sont établies et résidentes en Tunisie.

Les entreprises retenues dans le périmètre de consolidation, le pourcentage de contrôle, et le pourcentage d'intérêt revenants au groupe se présentent comme suit :

	Méthode de consolidation	% de contrôle	%d'intérêt
Etablissements de Crédit			
Banque Nationale Agricole	Intégration globale	100,000%	99,824%
Autres services financiers			
BNA Capitaux	Intégration globale	99,996%	99,26%
SOFINREC	Intégration globale	100,000%	99,28%
SICAR INVEST	Intégration globale	93,300%	74,75%
SOIVM SICAF	Intégration globale	100,000%	75,10%
SICAF Participations	Intégration globale	99,986%	99,81%
SICAV BNA (2)	Intégration globale	34,70%	31,18%
Placement Obligataire SICAV (2)	Intégration globale	0,12%	0,08%
ZIED SARL	Intégration globale	100,00%	30,65%
CAP BANK	Mise en équivalence	23,82%	23,78%
TUNIS-RE	Mise en équivalence	20,81%	19,07%
AMI	Mise en équivalence	25,90%	25,85%

SODINO	Mise en équivalence	24,75%	24,71%
Promotion immobilière			
SIMPAR (1)	Intégration globale	40,51%	33,37%
ESSOUKNA	Intégration globale	69,96%	23,41%
SIVIA	Intégration globale	99,99%	42,23%
SPI MADINA	Intégration globale	100,00%	41,04%
LES CÈILLETS	Intégration globale	100,00%	52,87%
Autres services			
Tunisie Informatique Services	Intégration globale	74,00%	46,64%
SODET SUD	Intégration globale	74,57%	53,95%
SOGEST	Intégration globale	94,76%	44,92%
AGROSERVICES (3)	Intégration globale	34,85%	34,79%
GENERALE DE VENTE (4)	Mise en équivalence	50,00%	49,91%

- (1) La BNA détient 33,926% des droits de vote dans la société cotée en bourse SIMPAR. Les autres droits de vote sont distribués comme suit :

Actionnaires	% de droits de vote
Groupe des Assurances de Tunisie - GAT	18,76%
CTAMA	10,58%
COMAR	7,17%
Autres actionnaires détenant individuellement moins de 5%	63,49%

Bien que ne détenant pas la majorité des droits de vote, la Banque Nationale Agricole dispose, en fait, de la capacité de diriger les politiques opérationnelles et financières de la société SIMPAR, en raison de la dilution du capital de cette dernière.

Ce contrôle exclusif de fait est, en outre, démontré historiquement et actuellement à travers la désignation par la BNA de la majorité des membres du conseil d'administration de la cible.

- (2) La SICAV BNA et Placement Obligataire SICAV sont retenues dans le périmètre de consolidation en raison de la capacité du Groupe à désigner la totalité des membres de leurs conseils d'administration. Par ailleurs, la BNA assure la fonction de dépositaire dans ces organismes et la filiale BNA Capitaux assure celle de gestionnaire.
- (3) Le tableau suivant justifie le contrôle de droit exercé par le Groupe BNA sur la société AGROSERVICES :

Sociétés	S.P.B	AGRO-SERVICES	SODAL (*)	SFL (*)	SODEAT (*)
BNA (Directe)	49 993	1 791	144 676		
S.P.B		300		153 537	95 352
SODAL		300			1
SFL		300			
SODEAT		300			
TOTAL	49 993	2 991	144 676	153 537	95 353
Capital (Nombre d'actions)	50 000	6 000	209 648	249 532	126 821
% de contrôle	99,99%	49,85%	69,01%	61,53%	75,19%

(*) : Sociétés non incluses dans le périmètre de consolidation :

- SODAL arrête ses états financiers au 31 août de chaque exercice et elle ne prépare pas des états financiers arrêtés au 31 décembre pour les besoins de consolidation ;

- les sociétés SFL et SODEAT qui sont contrôlées par le Groupe sont en liquidation.

Compte non tenu des participations des sociétés SODAL, SFL et SODEAT, le pourcentage de contrôle du Groupe BNA est de 34,85%.

- (4) La société La Générale de Vente « GEVE » est contrôlée par la Société Tunisienne de Banque « STB ». Ce contrôle de droit est démontré par la détention de 50.001% des droits de vote dans la société « GEVE ».

Il est à signaler que les comptes consolidés ont été établis sur la base des états financiers de la société mère et ceux des sociétés retenues dans le périmètre de consolidation. Toutefois, les sociétés; SOGEST, AMI, SODINO, GEVE, TUNISRE et CAPBANK, n'ont pas fourni des comptes certifiés par leurs commissaires aux comptes à la date d'arrêtée des états financiers consolidés.

5- NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN CONSOLIDÉ

5.1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 132.475 mDT au 31/12/2020 contre 408.498 mDT au 31/12/2019, soit une diminution de 276.023 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Avoirs en caisse en dinars	44 786	51 614	(6 828)	(13,2%)
Avoirs en caisse en devises	4 424	12 192	(7 768)	(63,7%)
Avoirs auprès de la BCT en dinars	4 512	7 378	(2 866)	(38,8%)
Avoirs chez la BCT en devises	54 695	103 297	(48 602)	(47,1%)
Prêts sur le marché monétaire devises BCT	14 145	153 847	(139 702)	(90,8%)
Intérêts à percevoir	-	23	(23)	(100,0%)
Mouvements IBS	9 981	20 287	(10 306)	(50,8%)
Avoirs auprès du CCP	383	294	89	30,3%
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès de la BCT devises)	(451)	(434)	(17)	(3,9%)
Total	132 475	408 498	(276 023)	(67,6%)

5.2- Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ont totalisé 75.496 mDT au 31/12/2020 contre 85.424 mDT au 31/12/2019, soit une diminution de 9.928 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se détaillent comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
A - Créances sur les établissements bancaires	47 435	48 485	(1 050)	(2,2%)
Comptes courants & autres créances	7 418	8 415	(997)	(11,8%)
Prêts sur le marché monétaire en dinars	40 000	40 000	-	-
Intérêts à percevoir	17	70	(53)	(75,7%)
B - Créances sur les établissements financiers	28 337	37 218	(8 881)	(23,9%)
Comptes courants	1 517	1 938	(421)	(21,7%)
Prêts à MLT	26 705	35 022	(8 317)	(23,7%)
Créances rattachées sociétés de leasing	(48)	-	(48)	-
Intérêts à percevoir	163	258	(95)	(36,8%)
Total brut	75 772	85 703	(9 931)	(11,6%)
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des corresp en devises)	(276)	(279)	3	1,1%
Total net	75 496	85 424	(9 928)	(11,6%)

La ventilation des créances brutes envers les établissements bancaires et financiers par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
A - Créances sur les établissements bancaires	6 593	40 842	-	-	-	47 435
Comptes courants & autres créances	6 593	825	-	-	-	7 418
Prêts sur le marché monétaire en dinars	-	40 000	-	-	-	40 000
Intérêts à percevoir	-	17	-	-	-	17
B - Créances sur les établissements financiers	1 517	1 896	16 376	8 548	-	28 337
Comptes courants	1 517	-	-	-	-	1 517
Prêts à MLT	-	1 781	16 376	8 548	-	26 705
Créances rattachées sociétés de leasing	-	(48)	-	-	-	(48)
Intérêts à percevoir	-	163	-	-	-	163
Total brut au 31 décembre 2020	8 110	42 738	16 376	8 548	-	75 772
Total brut au 31 décembre 2019	4 720	46 211	17 700	17 072	-	85 703

Le mouvement des provisions pour risques divers sur les établissements bancaires et financiers au cours de l'exercice se présente comme suit :

	31/12/2019	Dotations	Reprises	Reclass	31/12/2020
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des corresp en devises)	(279)	-	3	-	(276)
Total	(279)	-	3	-	(276)

Ce poste ne comprend pas de créances douteuses sur les établissements bancaires et financiers. Le montant de la provision, soit 276 mDT, concerne des provisions pour risques divers constatées et relatives à des écarts dégagés lors du rapprochement de nos comptes avec nos correspondants en devises.

5.3- Créances sur la clientèle

Les créances nettes sur la clientèle se sont établies au 31/12/2020 à 11.780.659 mDT contre 10.284.998 mDT au 31/12/2019, enregistrant ainsi une augmentation de 1.495.661 mDT. La structure de ces créances, selon leur nature, se présente comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Engagements bruts agricoles	962 960	896 979	65 981	7,4%
Comptes débiteurs	97 360	83 825	13 535	16,1%
Autres concours à la clientèle	520 106	490 123	29 983	6,1%
Crédits sur ressources spéciales	236 956	224 483	12 473	5,6%
Intérêts impayés et créances rattachées	112 453	102 262	10 191	10,0%
Produits constatés d'avance	(3 915)	(3 714)	(201)	(5,4%)
Engagements bruts commerciaux et industriels	12 374 605	10 663 783	1 710 822	16,0%
Comptes débiteurs	1 851 116	1 558 000	293 116	18,8%
Autres concours à la clientèle	10 041 270	8 755 301	1 285 969	14,7%
Crédits sur ressources spéciales	106 218	106 249	(31)	(0,0%)
Intérêts impayés et créances rattachées	416 927	287 061	129 866	45,2%
Produits constatés d'avance	(40 926)	(42 828)	1 902	4,4%
Comptes courants associés	541	541	-	-
Créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT	127 416	128 370	(954)	(0,7%)
Créances bancaires détenues par la SOFINREC	585 256	586 718	(1 462)	(0,2%)
Encours brut	14 050 778	12 276 391	1 775 849	14,5%
Provisions sur créances à la clientèle	(1 779 882)	(1 577 744)	(202 138)	(12,8%)
Provisions sur créances classées	(1 284 905)	(1 170 482)	(114 423)	(9,8%)
Provisions additionnelles	(365 713)	(324 508)	(41 205)	(12,7%)
Provisions collectives sur créances non classées	(129 264)	(82 754)	(46 510)	(56,2%)
Intérêts et agios réservés	(490 237)	(413 649)	(76 588)	(18,5%)
Sur engagements agricoles	(83 266)	(79 985)	(3 281)	(4,1%)
Sur engagements commerciaux et industriels	(372 803)	(293 853)	(78 950)	(26,9%)
Sur créance détenues par la SOFINREC	(34 168)	(39 811)	5 643	14,2%
Total des provisions et des intérêts et agios réservés	(2 270 119)	(1 991 393)	(278 726)	(14,0%)
Encours net	11 780 659	10 284 998	1 495 661	14,5%

Les créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT se détaillent comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019
Créances non abandonnées / Fonds 133 MDT	55 843	56 173
Frais sur créances contentieuses non abandonnées / Fonds 133 MDT	476	344
Total des créances non abandonnées sur fonds budgétaire 133 MDT	56 319	56 517
Créances non abandonnées / Fonds 160 MDT	68 783	70 048
Frais sur créances contentieuses non abandonnées / Fonds 160 MDT	2 314	1 806
Total des créances non abandonnées sur fonds budgétaire 160 MDT	71 097	71 854
Total	127 416	128 370

L'évolution des provisions sur créances se détaille ainsi:

	31/12/2019	Dotations	Reprises	Reclass.	31/12/2020
Créances douteuses	(1 494 990)	(208 658)	53 030	-	(1 650 618)
Provisions collectives	(82 754)	(46 511)	-	-	(129 264)
Total	(1 577 744)	(255 169)	53 030	-	(1 779 882)

5.3.1- Créances bancaires détenues par la SOFINREC

En consolidation, la structure des créances bancaires détenues par la filiale d'accueil (SOFINREC) se présente au 31 décembre 2020 comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Engagements bruts en principal	551 088	546 907	4 181	0,8%
Intérêts et créances rattachées	34 168	39 811	(5 643)	(14,2%)
Engagements bruts	585 256	586 718	(1 462)	(0,2%)
Provisions et agios réservés	(585 256)	(586 718)	1 462	0,2%
Encours net	-	-	-	-

5.3.2- Taux des créances classées et leur couverture par les provisions et agios réservés :

Les engagements du Groupe BNA, ainsi que leurs couvertures par les provisions et les intérêts et agios réservés se détaillent au 31 décembre 2020 comme suit :

	Engagements		Engagements hors Fonds Budgétaires		Provisions		Intérêts et agios réservés hors impayés en intérêts agricoles	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Classe 0	9 936 540	8 813 494	9 865 838	8 758 077	-	-	(191)	(6 473)
Classe 1	2 267 663	1 956 084	2 251 182	1 943 453	-	-	(6 013)	(40)
Total des créances courantes	12 204 203	10 769 578	12 117 020	10 701 530	-	-	(6 204)	(6 513)
Classe 2	83 407	99 338	81 893	93 951	(8 319)	(9 988)	(8 260)	(12 146)
Classe 3	225 268	215 463	220 395	213 177	(46 849)	(61 831)	(35 991)	(26 246)
Classe 4	2 842 636	2 464 855	2 557 113	2 223 754	(1 609 964)	(1 438 955)	(424 156)	(276 034)
Total des créances classées	3 151 311	2 779 656	2 859 401	2 530 882	(1 665 132)	(1 510 774)	(468 407)	(314 426)
Total des créances en mDT	15 355 514	13 549 234	14 976 421	13 232 412	(1 665 132)	(1 510 774)	(474 611)	(320 939)
Taux des créances classées	20,52%	20,52%	19,09%	19,13%				
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et les intérêts et agios réservés	67,70%	65,66%	74,61%	72,12%				

5.3.3- Provisions collectives

En application de l'article 10 (Nouveau) de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 modifié par la circulaire n°2021-01 du 11 Janvier 2021, le Groupe a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

Ainsi, à la date du 31 Décembre 2020, le solde de la provision collective comptabilisée par le Groupe s'élève à 129.264 mDT et s'analyse comme suit :

	Eng (0 et 1) HFB	TMM	Δgi	TP_Min BCT	TP BNA	TP MAX	Provision Collective
Agriculture	641 488	7,00%	4,50%	20,00%	14,84%	20,00%	14 981
Industries mécaniques et électriques	615 035	1,00%	4,00%	25,00%	24,59%	25,00%	8 087
Industries agroalimentaires	530 888	2,00%	1,25%	25,00%	22,04%	25,00%	4 080
Industries pharmaceutiques	17 421	9,00%	1,00%	20,00%	9,52%	20,00%	337
Télécom et TIC	44 216	2,00%	1,00%	20,00%	25,88%	25,88%	289
Autres industries	686 792	3,00%	3,25%	25,00%	22,95%	25,00%	11 211
BTP	376 107	3,00%	3,25%	25,00%	23,94%	25,00%	5 544
Tourisme	138 449	3,00%	7,25%	25,00%	23,96%	25,00%	3 389
Agence de Voyage	11 696	12,00%	7,75%	25,00%	36,69%	36,69%	858
Agence de location de voitures	615	19,00%	7,50%	25,00%	39,20%	39,20%	65
Promotion Immobilière	495 755	3,00%	4,00%	20,00%	12,47%	20,00%	6 907
Huilerie	163 222	3,00%	1,25%	35,00%	9,84%	35,00%	2 143
Huilerie_export	178 902	0,00%	1,00%	30,00%	0,00%	30,00%	537

Commerce	1 151 240	6,00%	1,00%	25,00%	27,70%	27,70%	21 427
Santé	43 034	8,00%	1,00%	20,00%	14,94%	20,00%	752
Autres Services (hors commerce et santé)	646 564	4,30%	2,50%	25,00%	24,60%	25,00%	10 957
Stratégique	3 814 402	0,00%	1,00%	20,00%	0,00%	20,00%	7 629
Concurrentiel	122 967	0,00%	4,00%	20,00%	0,00%	20,00%	984
Habitat_Privé	275 761	5,00%	1,50%	10,00%	15,41%	15,41%	2 916
Consommation_Privé	438 913	6,00%	1,50%	20,00%	34,22%	34,22%	11 086
Habitat_Publique	136 216	1,00%	1,00%	10,00%	17,09%	17,09%	437
Consommation_Publique	1 095 896	0,00%	1,00%	20,00%	26,35%	26,35%	4 251
CARTHAGE CEMENT	69 318	100,00%	0,00%	15,00%	15,00%	15,00%	10 398
Total Classes 0 & 1							129 264

5.3.4- Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, le Groupe a constitué par prélèvement sur les résultats de l'exercice 2020, des provisions additionnelles sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans. Le solde des provisions additionnelles arrêté au 31/12/2020 s'élève à 365.713 mDT, soit une enveloppe supplémentaire nette de 41.205 mDT par rapport au 31/12/2019.

5.3.5- Créances consolidées et créances prises en charge par l'État

En application de l'article 24 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour l'année 1999, le Groupe a procédé à la consolidation sur 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État, des créances impayées et des créances non encore échues au 31 décembre 1997 en principal, à la charge des établissements et des entreprises publiques et des coopératives centrales de services agricoles. Ces créances ont été arrêtées à un montant de 57.267 mDT.

D'autre part, et en application de l'article 25 de la même loi, l'État a pris en charge les créances de certaines entreprises publiques et à participations publiques directes et indirectes et des coopératives agricoles visées au tableau « G » annexé à ladite loi, qui sont en cours de liquidation ou à liquider ou à privatiser ultérieurement, arrêtées au 31 décembre 1997, et ce sur 25 ans et sans intérêts. Ces créances totalisent un montant de 272.325 mDT à la date de leur prise en charge par l'État.

Pour le traitement comptable, la BNA a choisi une méthode comptable basée sur le nominalisme monétaire sans considération de l'effet du passage du temps dans la mesure où la norme sectorielle bancaire NCT 24 relative aux engagements et aux revenus y afférents était muette sur le traitement des engagements sans intérêts ou à faible taux d'intérêt.

La juste valeur desdites créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charges par l'État, est nettement inférieure à leur valeur comptable et la BNA les maintient au bilan pour leur valeur nominale sans la constatation d'aucune charge. La maturité résiduelle des créances rééchelonnées sur 25 ans arrive à terme au 01/08/2025.

Le tableau suivant récapitule les créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charge par l'État, ainsi que les écarts entre leurs valeurs comptables (ou nominales) et leurs justes valeurs déterminées en appliquant un taux d'intérêt de 8% :

Cadre légal	Dettes prises en charge par l'État (1)	Dettes act. à la date de prise en charge (2)	Ecart (1)-(2)	Encours au 31/12/2020 (3)	Encours au 31/12/2020 actualisé (4)	Ecart (3)-(4)
Article 24 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	57 267	24 452	32 814	9 471	7 797	1 674
Article 25 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	272 325	116 280	156 044	43 568	36 079	7 489
Total en mDT	329 591	140 733	188 859	53 039	43 876	9 163

5.3.6- Engagements des entreprises publiques

Les actifs du Groupe comportent des engagements importants des entreprises publiques. Le tableau suivant récapitule les engagements de ces relations au 31 décembre 2020 :

Cadre légal	Total des entreprises publiques	Dont engagements des sociétés					
		Office des Céréales	STIR	TUNIS AIR	O.T.D	O.N.H	El Fouledh
Engagements au 31/12/2019	2 748 611	1 805 239	152 239	25 269	110 233	74 510	75 218
Engagements au 31/12/2020 (*)	4 288 918	3 303 107	1 342	23 438	142 178	84 343	84 581
Garanties de l'état au 31/12/2020	2 708 879	2 283 372	1 342	23 438	98 800	72 524	67 835
Autres Garanties au 31/12/2020 (**)	1 012 476	1 000 000	-	-	500	-	-
Agios et intérêts réservés au 31/12/2020	26 372	-	-	-	-	-	16 746
Classe au 31/12/2020	-	0	0	0	0	0	4
Provisions au 31/12/2020	3 987	-	-	-	-	-	-

(*) Les engagements des entreprises publiques totalisent 4.288.918 mDT au 31/12/2020. Ils sont constitués à hauteur de 77% des engagements de l'Office des Céréales et sont refinancés auprès de la Banque Centrale de Tunisie à hauteur de 1.504.702mDT. Les garanties de l'Etat reçues par la banque en couverture des risques de contrepartie sur les engagements des entreprises publiques totalisent 2.708.879 mDT au 31/12/2020.

(**) Le 5 janvier 2021, l'État a procédé au règlement partiel de la dette de l'Office des Céréales envers la Banque pour un montant de 1.000.000 mDT. Ce montant a été investi par la banque dans la souscription à des Bons du Trésor Assimilables BTA remboursables sur 10 ans. Ces titres ont été considérés par la Banque comme des garanties financières reçues. Par ailleurs, les garanties de l'État conférées à la Banque au titre de ses engagements envers l'Office des Céréales s'élèvent, au 31 décembre 2020, à 2.283.372 mDT, ce qui porte le total des garanties reçues en couverture du risque de contrepartie sur ces engagements à 3.283.372 mDT.

5.4- Portefeuille-titres commercial

L'encours total du portefeuille-titres commercial du Groupe s'élève à 256.018 mDT au 31/12/2020 contre 228.184 mDT au 31/12/2019, enregistrant ainsi une augmentation de 27.834 mDT. Le portefeuille titres commercial détenu par le Groupe se détaille comme suit :

	31/12/2019	Var	%	
1. Titres à revenu variable	84 829	33 646	152,1%	
Titres de placement	11 469	13 805	(2 336)	(16,9%)
Parts dans les OPCVM (Placement)	75 496	23 440	52 056	222,1%
Créances et dettes rattachées sur titres de placement	-	-	-	-
Total brut	86 965	37 245	49 720	133,5%
Provisions sur titres à revenu variable	(2 136)	(3 599)	1 463	40,7%
2. Titres à revenu fixe	171 189	194 538	(23 349)	(12,0%)
Bons de trésor	70 746	75 496	(4 750)	(6,3%)
Créances et dettes rattachées sur bons de trésor	1 639	2 007	(368)	(18,3%)
Obligations	96 200	113 252	(17 052)	(15,1%)
Créances rattachées sur obligations	2 604	3 783	(1 179)	(31,2%)
Total brut	171 189	194 538	(23 349)	(12,0%)
Provisions sur titres à revenu fixe	-	-	-	-
Total net	256 018	228 184	27 834	12,2%

5.5- Portefeuille-titres d'investissement

Les titres d'investissement du Groupe ont totalisé 1.661.932 mDT au 31/12/2020 contre 1.453.132 mDT au 31/12/2019.

Les mouvements par catégorie de titres classés dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit:

	Titres d'investissement (1)	Titres participatifs	Obligations	Fonds Communs de Placement	Fonds gérés	Dettes des entreprises publiques	BTA d'investissement	
Val. brute au 31/12/2020	294 311	35 000	106 585	38 610	15 499	43 691	1 176 875	1 710 571
Valeur au 1er janvier	256 157	35 000	145 644	38 620	902	54 584	961 000	1 491 907
Acquisitions / souscriptions	38 583	-	5 499	(10)	14 597	-	215 879	274 548
Cessions / Remboursement	(429)	-	(44 558)	-	-	(10 893)	(4)	(55 884)
Reclassements	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées	274	2 435	5 006	-	2 676	15	43 234	53 640
Prov. au 31/12/2020	(98 512)	-	-	(3 769)	-	-	-	(102 281)
Provisions au 1er janvier	(81 847)	-	-	(2 883)	(900)	-	-	(85 630)
Dotations	(19 085)	-	-	(886)	900	-	-	(19 071)
Reprises	2 420	-	-	-	-	-	-	2 420
Val. nette au 31/12/2020	196 073	37 435	111 591	34 841	18 175	43 706	1 220 109	1 661 932
Val. brute au 31/12/2019	256 157	35 000	145 644	38 620	902	54 584	961 000	1 491 907
Créances rattachées	539	2 800	5 911	-	1 417	15	36 173	46 855
Provisions au 31/12/2019	(81 847)	-	-	(2 883)	(900)	-	-	(85 630)
Val. nette au 31/12/2019	174 849	37 800	151 555	35 737	1 419	54 599	997 173	1 453 132

(1) Les titres d'investissement comprennent les titres de participations-financement (Titres en rétrocession), les autres titres de participation ainsi que la participation de la Banque mère au capital de la Société de Développement Agricole Lakhmès (SODAL) dans laquelle elle détient 69%. (voir note 3.1.1)

5.6- Participations dans les entreprises mises en équivalence

Les participations du Groupe dans les sociétés mises en équivalence concernent les sociétés suivantes :

Société	2020		2019	
		Participation du Groupe en%		Participation du Groupe en%
TUNIS-RE	43 872	19,07%	43 350	19,07%
AMI	5 442	25,85%	6 145	25,85%
SODINO	4 855	24,71%	4 855	24,71%
CAP BANK	2 471	23,78%	2 320	23,78%
GENERALE DES VENTES	1 130	49,91%	154	49,91%
Total	57 770		56 824	

5.7- Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont évaluées initialement à leur coût y compris les frais directement engagés pour leur acquisition et les taxes non récupérables par le Groupe.

Ces immobilisations sont amorties selon les modes et taux suivants :

Nature de l'immobilisation	Mode d'amortissement	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	Linéaire	33%
Matériel informatique	Linéaire	15%
Immeubles d'exploitation	Linéaire	2%
Frais d'agencement	Linéaire	10%
Mobilier de bureaux	Linéaire	10%
Matériel roulant	Linéaire	20%
Coffres forts	Linéaire	3%

Les immobilisations totalisent, au 31/12/2020, une valeur brute de 300.215 mDT et des amortissements et des provisions de 148.940 mDT soit une valeur nette de 151.276 mDT contre 145.869 mDT au 31/12/2019.

La valeur nette globale des immobilisations corporelles et incorporelles, au 31 décembre 2020, s'établit comme suit :

	Valeur au 31/12/2019	Acquisitions / Dotations	Cessions / Reprises	Reclassement / Réaffectation	
Immobilisations incorporelles	29 594	3 028	-	293	32 915
Logiciels	29 594	3 028	-	293	32 915
Amortissements	(23 972)	(4 195)	-	(293)	(28 167)
Logiciels	(23 972)	(4 195)	-	(293)	(28 167)
Total net (1)	5 622	(1 167)	-	-	4 748
Immobilisations corporelles	251 655	16 498	(558)	(2)	267 300
Terrains	7 989	-	-	-	7 989
Constructions	95 376	1 078	(263)	1 759	97 950
Agencements, aménagements et installations	45 041	552	(100)	7 063	52 556
Matériel de transport	6 049	556	(152)	-	6 453
Matériel et outillage	86	-	-	-	86
MMB et Matériel informatique	61 026	2 443	(43)	2 295	65 721
Immobilisations en cours	28 622	11 867	-	(8 822)	31 374
Mobiliers et matériel de bureau en stocks	391	2	-	-	393
Avances sur achats mobiliers et matériel de bureau	2 448	-	-	(2 297)	151
Immobilisations en dation (*)	4 627	-	-	-	4 627
Amortissements	(111 071)	(9 071)	264	-	(119 878)
Constructions	(34 319)	(1 977)	62	-	(36 234)
Agencements, aménagements et installations	(29 084)	(2 498)	5	-	(31 577)
Matériel de transport	(4 292)	(586)	154	-	(4 724)

Matériel et outillage	(70)	(6)	-	-	(76)
MMB et Matériel informatique	(43 306)	(4 004)	43	-	(47 267)
Dépréciations	(337)	(558)	-	-	(895)
Immobilisations en dation (*)	(337)	(558)	-	-	(895)
Total net (2)	140 247	6 869	(294)	(2)	146 527
Total général (1)+(2)	145 869	5 702	(294)	(2)	151 276

(*) Le détail des immobilisations en dation se présente comme suit au 31/12/2020 :

Relation	Description	Juste valeur		Plus ou moins value	
Groupe KHEMAISSA	Terrain Mateur	1 063	1 150	87	-
Tunisie Lait	Terrain Fadhline	2 074	1 216	(858)	(858)
Tunisie Lait	Terrain Fadhline	36	36	-	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Appartements	639	690	51	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Local Commercial	695	695	-	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Local Commercial	120	120	-	-
Total		4 627	3 907		(858)

Ces biens sont acquis par la BNA, dans le cadre d'une opération de dation en paiement, suite à des jugements exécutés à l'encontre de certaines relations contentieuses et représentant des garanties hypothécaires reçues. Ces immobilisations sont hors exploitation et destinés à être vendus.

5.8- Autres actifs

Les autres postes d'actif du Groupe ont totalisé 557.867 mDT au 31/12/2020 contre 572.162 mDT au 31/12/2019. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2019		Var	%
Comptes d'attente et de régularisation	102 150	145 271	(43 121)	(29,7%)
Débiteurs divers	44 023	35 073	8 950	25,5%
État, impôts & taxes	19 509	34 475	(14 966)	(43,4%)
Commissions de gestion à percevoir	21 618	18 158	3 460	19,1%
Ajustements devises	2 129	2 868	(739)	(25,8%)
Comptes liés à la compensation	17 980	51 274	(33 294)	(64,9%)
Autres comptes	(3 109)	3 423	(6 532)	(190,8%)
Actifs d'impôts sur les résultats :	68 660	57 892	23 517	40,6%
Actifs d'impôts exigibles	23 589	15 574	8 015	51,5%
Actifs d'impôts différés	45 071	42 318	2 753	6,5%
Actifs d'exploitation des filiales non financières	178 638	195 027	(16 389)	(8,4%)
Stocks de terrains à bâtir	61 179	74 968	(13 789)	(18,4%)
Stocks de travaux immobiliers en cours	35 835	42 946	(7 111)	(16,6%)

Stocks de travaux immobiliers terminés	70 869	69 894	975	1,4%
Autres stocks	1 386	1 274	112	8,8%
Clients et comptes rattachés	9 369	5 945	3 424	57,6%
Autres actifs	208 419	173 972	34 447	19,8%
Prêts au personnel	64 201	53 271	10 930	20,5%
Charges reportées	861	-	861	-
Stock cartes de retrait	845	1 293	(448)	(34,6%)
Dotations timbres postaux	393	332	61	18,4%
Dotations timbres fiscaux	20	16	4	25,0%
Dotations timbres spéciaux de voyage	43	100	(57)	(57,0%)
Dépôts et cautionnements	1 733	1 652	81	4,9%
Créances abandonnées sur fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT	79 870	79 870	0	0,0%
Créances agricoles abandonnées sur fonds propres de la banque	25 529	25 529	-	-
Autres comptes	34 924	11 909	23 015	193,3%
Total Net	557 867	572 162	(14 295)	(2,5%)

5.8.1-Comptes liés à la compensation

Au 31 Décembre 2020, les comptes liés à la compensation débiteurs (Poste AC7 : Autres Actifs) présentent un solde cumulé de 17.980 mDT alors que les comptes liés à la compensation créditeurs (Poste PA5 : Autres Passifs) présentent un solde cumulé de 136.750 mDT.

Les soldes de ces comptes s'expliquent principalement par des valeurs dont le dénouement normal s'opère à (J +1). Néanmoins, des suspens inter-siège et certains chevauchements au niveau des comptes d'ordre ont été générés suite à la mise en place du système de Télé-compensation 24 heures (T24H).

Une commissions chargée de l'identification et de l'apurement des suspens liés à la « Télé-compensation 24 heures » est en train de poursuivre les travaux de régularisation.

5.8.2- Créances abandonnées sur fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT

Les créances abandonnées sur les fonds budgétaires de 133 MDT et 160 MDT se détaillent ainsi :

	31/12/2019	
Créances agricoles abandonnées (1999) / Fonds 133 MDT	14 956	14 956
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Fonds 133 MDT	23 990	23 990
Frais sur créances contentieuses agricoles abandonnées / Fonds 133 MDT	27	27
Total des créances abandonnées sur fonds budgétaire 133 MDT	38 973	38 973
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Fonds 160 MDT	40 730	40 730
Frais sur créances contentieuses agricoles abandonnées / Fonds 160 MDT	167	167
Total des créances abandonnées sur fonds budgétaire 160 MDT	40 897	40 897
Total	79 870	79 870

5.8.3- Créances agricoles abandonnées sur fonds propres de la banque

Les créances agricoles abandonnées sur des crédits octroyés sur les fonds propres de la banque, dans le cadre de l'opération de prise en charge par l'Etat de créances prévue par la loi n°99-65 du 15 juillet 1999 (article 3), ainsi que l'opération d'abandon de créances agricoles prévue par l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014, telle que modifiée par les textes subséquents, se détaillent ainsi

	31/12/2020	31/12/2019
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Ressources propres	14 259	14 259
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Ressources extérieures	11 270	11 270
Total	25 529	25 529

5.9- Banque Centrale et CCP

Ce poste affiche 1.943.568 mDT au 31/12/2020 contre 1.580.964 mDT au 31/12/2019, enregistrant ainsi une augmentation de 362.604 mDT. Il se détaille comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Utilisations auprès de la BCT en dinars	-	22	(22)	(100,0%)
Emprunts auprès de la BCT en dinars	1 943 000	1 578 000	365 000	23,1%
Intérêts à servir sur emprunts auprès de la BCT	568	2 942	(2 374)	(80,7%)
Total	1 943 568	1 580 964	362 604	22,9%

5.10- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste a atteint 827.585 mDT au 31/12/2020 contre 182.082 mDT au 31/12/2019, enregistrant ainsi une augmentation de 645 503 mDT. Il se détaille comme suit :

- Décomposition par nature de poste

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	826 167	178 241	647 926	363,5%
Dépôts et avoirs des établissements financiers	1 418	3 841	(2 423)	(63,1%)
Total	827 585	182 082	645 503	354,5%

- Décomposition par nature de compte

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Comptes à vue	11 872	12 092	(220)	(1,8%)
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	677 950	169 200	508 750	300,7%
Emprunts sur le marché monétaire en devises	135 849	-	135 849	-
Intérêts à payer	1 914	790	1 124	142,3%
Total	827 585	182 082	645 503	354,5%

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers par maturité se présente comme suit:

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Comptes à vue	11 872	-	-	-	11 872
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	677 950	-	-	-	677 950
Emprunts sur le marché monétaire en devises	135 849	-	-	-	135 849
Intérêts à payer	1 914	-	-	-	1 914
Total	827 585	-	-	-	827 585

5.11- Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle ont totalisé 8.640.525 mDT au 31 décembre 2020 contre 8.426.747 mDT au 31 décembre 2019, enregistrant ainsi une augmentation de 213.778 mDT, soit une progression de 2,5%. Ils s'analysent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Dépôts en dinars	7 875 872	7 572 045	303 827	4,0%
Dépôts à vue en dinars	2 225 123	1 606 334	618 789	38,5%
Dépôts d'épargne en dinars	3 075 891	2 810 323	265 568	9,4%
Bons de caisse en dinars	46 212	58 068	(11 856)	(20,4%)
Comptes à terme en dinars	194 999	233 497	(38 498)	(16,5%)
Comptes spéciaux de placement en dinars	1 805 139	2 147 827	(342 688)	(16,0%)
Certificats de dépôt en dinars	313 000	493 000	(180 000)	(36,5%)
Autres sommes dues à la clientèle en dinars	215 508	222 996	(7 488)	(3,4%)
Dépôts en devises	699 808	805 830	(106 022)	(13,2%)
Dépôts à vue en devises	485 196	605 858	(120 662)	(19,9%)
Bons de caisse en devises	19 099	12 016	7 083	58,9%
Comptes à terme en devises	60 270	54 655	5 615	10,3%
Comptes de placement en devises	101 845	110 565	(8 720)	(7,9%)
Autres sommes dues à la clientèle en devises	33 398	22 736	10 662	46,9%
Dettes rattachées	64 845	48 872	15 973	32,7%
Intérêts à payer sur dépôts à vue	8 604	4 248	4 356	102,5%
Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	417	742	(325)	(43,8%)
Intérêts à payer sur comptes d'épargne	32 606	29 927	2 679	9,0%
Intérêts à payer sur Bons de Caisse, Compte à Terme & autres produits financiers	54 905	63 732	(8 827)	(13,9%)
Intérêts servis d'avance sur Bons de Caisse & Compte Spécial de Placement	(31 687)	(49 777)	18 090	36,3%
Total	8 640 525	8 426 747	213 778	2,5%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Dépôts en dinars	5 301 823	1 082 130	1 272 720	219 199	-	7 875 872
Dépôts à vue en dinars	2 225 932	(809)	-	-	-	2 225 123
Dépôts d'épargne en dinars	3 075 891	-	-	-	-	3 075 891
Bons de caisse en dinars	-	12 636	17 966	15 610	-	46 212
Comptes à terme en dinars	-	78 250	96 031	20 718	-	194 999
Comptes spéciaux de placement en dinars	-	512 545	1 117 223	175 371	-	1 805 139
Certificats de dépôt en dinars	-	264 000	41 500	7 500	-	313 000
Autres sommes dues à la clientèle en dinars	-	215 508	-	-	-	215 508
Dépôts en devises	485 196	157 818	48 043	8 751	-	699 808
Dépôts à vue en devises	485 196	-	-	-	-	485 196
Bons de caisse en devises	-	446	15 713	2 940	-	19 099
Comptes à terme en devises	-	22 129	32 330	5 811	-	60 270
Comptes de placement en devises	-	101 845	-	-	-	101 845
Autres sommes dues à la clientèle en devises	-	33 398	-	-	-	33 398
Dettes rattachées	-	64 845	-	-	-	64 845
Intérêts à payer sur dépôts à vue	-	8 604	-	-	-	8 604
Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	-	417	-	-	-	417
Intérêts à payer sur comptes d'épargne	-	32 606	-	-	-	32 606
Intérêts à payer sur Bons de Caisse, Compte à Terme & autres produits financiers	-	54 905	-	-	-	54 905
Intérêts servis d'avance sur Bons de Caisse & Compte Spécial de Placement	-	(31 687)	-	-	-	(31 687)
Total	5 787 019	1 304 793	1 320 763	227 950	-	8 640 525

5.12- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales du Groupe ont totalisé 648.122 mDT au 31 décembre 2020 contre 619.151 mDT au 31 décembre 2019. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Emprunts matérialisés	301 675	280 052	21 623	7,7%
Emprunts obligataires	291 637	274 415	17 222	6,3%
Intérêts à payer emprunts obligataires	10 038	5 637	4 401	78,1%
Ressources spéciales	333 376	318 413	14 963	4,7%
Ressources extérieures	103 468	112 962	(9 494)	(8,4%)
Ressources budgétaires	257 344	234 000	23 344	10,0%
Ecart de conversion sur emprunts	(28 259)	(29 416)	1 157	3,9%
Intérêts à payer sur ressources spéciales	823	867	(44)	(5,1%)
Autres fonds empruntés	13 071	20 686	(7 615)	(36,8%)
Autres fonds empruntés	11 246	19 026	(7 780)	(40,9%)
Intérêts à payer sur autres fonds empruntés	1 825	1 660	165	9,9%
Total	648 122	619 151	28 971	4,7%

Les taux d'intérêts des emprunts extérieurs varient entre 1% et 7,2%.

La ventilation des emprunts et ressources spéciales par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts matérialisés	301 675	-	-	-	-	301 675
Emprunts obligataires	391	4 722	47 892	203 232	35 400	291 637
Intérêts à payer emprunts obligataires	-	10 038	-	-	-	10 038
Ressources spéciales	-	261 698	11 060	42 966	17 652	333 376
Ressources extérieures y compris écart de conversion	-	3 531	11 060	42 966	17 652	75 209
Ressources budgétaires	-	257 344	-	-	-	257 344
Intérêts à payer sur ressources spéciales	-	823	-	-	-	823
Autres fonds empruntés	-	13 071	-	-	-	13 071
Autres fonds empruntés	-	11 246	-	-	-	11 246
Intérêts à payer sur autres fonds empruntés	-	1 825	-	-	-	1 825
Total	301 675	274 769	11 060	42 966	17 652	648 122

5.12.1- Ressources budgétaires

La situation des comptes de prêts financés sur les ressources du FOPRODI et se trouvant en phase contentieuse au 31/12/2020 se présente comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020
Contentieux dotation FOPRODI & FOPRODI BIRD	9 500
Impayés en intérêts su FOPRODI & BIRD	1 473
Total	10 973

Notons qu'une action d'assainissement du fonds FOPRODI est en cours, en collaboration avec les autorités réglementaires.

5.13- Autres passifs

Les autres postes de passif totalisent 624 641 mDT au 31 décembre 2020 contre 593 248 mDT au 31 décembre 2019. Ils se présentent comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Etat, impôts et taxes	59 608	38 528	21 080	54,7%
Impôts sur les sociétés	49 987	29 864	20 123	67,4%
Contribution exceptionnelle et contribution sociale de solidarité	6 909	2 404	4 505	187,4%
Fournisseurs divers	11 999	13 421	(1 422)	(10,6%)
Organismes sociaux	49 703	49 384	319	0,6%
Comptes d'ajustement devises passifs	162	320	(158)	(49,4%)
Devises reçues en instance d'affectation	14 617	13 027	1 590	12,2%
Provisions pour risques divers (Comptes d'ajustement devises)	958	68	890	1318,6%
SWAPS devises	278	4 299	(4 021)	(93,5%)
Congés à payer	14 470	13 887	583	4,2%
Produits perçus d'avance	8 706	7 178	1 528	21,3%
Excédents de caisse	4 829	4 071	758	18,6%
Charges sur emprunts	53	53	-	-
Autres comptes de régularisation passifs	1 997	1 738	259	14,9%
Provisions pour risques divers (Autres comptes de régularisation passifs)	30	30	-	-
Comptes liés à la compensation passifs	136 750	168 890	(32 140)	(19,0%)
Comptes de régularisation	(15 692)	(18 893)	3 201	16,9%
Comptes Etatiques créditeurs	920	1 966	(1 046)	(53,2%)
Créditeurs divers	74 466	57 111	17 355	30,4%
Versements de Etat sur créances impayées pour plus d'un an /Fonds 133 MDT	78 434	78 434	(0)	(0,0%)
Intérêts recouvrés à verser à l'Etat /Fonds 133 MDT	6 242	5 994	248	4,1%
Versements de Etat sur créances impayées pour plus d'un an /Fonds 160 MDT	66 095	66 095	0	0,0%
Intérêts recouvrés à verser à l'Etat /Fonds 160 MDT	23 854	23 311	543	2,3%
Fournisseurs d'immobilisations	3 339	4 980	(1 641)	(33,0%)
Provisions pour passifs et charges	25 927	27 088	(1 161)	(4,3%)
Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi (**)	9 340	9 740	(400)	(4,1%)

Provisions pour risque fiscal et social	136	163	(27)	(16,6%)
Provisions pour pénalités BCT	2 462	1 261	1 201	95,2%
Provisions sur engagement par signature	13 300	15 172	(1 872)	(12,3%)
Provisions pour suspens Inter-Siège T24h	689	752	(63)	(8,4%)
Total	624 641	593 248	31 393	5,3%

(**) En application des principes comptables généralement admis en Tunisie et des normes internationales d'information financière (IFRS), le coût des avantages postérieurs à l'emploi doit être comptabilisé en charges, à l'instar des autres éléments de rémunération, durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Ainsi, le Groupe a comptabilisé des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi dont l'encours global au 31/12/2020 s'élève à 9.340 mDT contre 9.740 mDT au 31/12/2019.

5.14- Capitaux propres consolidés

Les capitaux propres revenant au groupe se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Capital social	320 000	320 000	-	-
Dotation de l'État (1)	43 098	43 098	-	-
(-) Part des minoritaires dans la dotation de l'état	(76)	(76)	-	-
Réserves consolidés part du groupe	1 181 295	1 069 290	112 005	10,5%
Actions propres et d'auto-contrôle	(1 360)	(1 689)	329	19,5%
Résultat net de l'exercice, part du groupe	107 639	131 032	(23 393)	(17,9%)
Total	1 650 596	1 561 655	88 941	5,7%

5.14.3- Réserves consolidés

Les réserves consolidées correspondent aux résultats accumulés par le groupe dans les entités incluses dans le périmètre depuis la prise de contrôle jusqu'à la date de clôture de l'exercice précédant celui objet de la publication.

Les réserves consolidées s'élèvent au 31 décembre 2020 à 1.181.295 mDT contre 1.069.290 mDT au 31 décembre 2019. Elles se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Contribution de la mère consolidante	1 196 210	1 058 533	137 677	13,0%
+ Part du groupe, dans les primes d'émission	236 907	236 907	-	-
+ Part du groupe, dans les primes de fusion	14 845	14 845	-	-
+ Part du groupe, dans les autres réserves	945 023	807 346	137 677	17,1%
- Part des minoritaires dans le capital libéré	(565)	(565)	-	-
Contribution des filiales relevant du secteur des services financiers	(19 173)	1 883	(21 056)	(1118,2%)
Contribution des filiales relevant du secteur de la promotion immobilière	15 465	19 323	(3 858)	(20,0%)
Contribution des filiales relevant d'autres secteurs	(11 207)	(10 449)	(758)	(7,3%)
Total	1 181 295	1 069 290	112 005	10,5%

5.14.4- Résultat de l'exercice, part du groupe

L'exercice clos le 31 décembre 2020 s'est soldé par un résultat consolidé positif, avant modifications comptables, de 107.639 mDT contre un résultat de même nature de 131.032 mDT au 31 décembre 2019. La contribution au résultat consolidé de la mère et de ses filiales peut être détaillée comparativement comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Contribution de la mère consolidante	102 646	136 310	(33 664)	(24,7%)
Contribution des filiales relevant du secteur des services financiers	8 554	(1 415)	9 969	704,5%
Contribution des filiales relevant du secteur de la promotion immobilière	(4 135)	(3 171)	(964)	(30,4%)
Contribution des filiales relevant d'autres secteurs	574	(692)	1 266	182,9%
Total	107 639	131 032	(23 393)	(17,9%)

5.14.5- Résultat de base par action (Bénéfice par action)

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Bénéfice net de l'exercice (part du groupe)	107 639	131 032	(23 393)	(17,9%)
Nombre d'actions ordinaires	64 000 000	64 000 000	-	-
Nombre d'actions propres	114 268	135 245	(20 977)	(15,5%)
% par rapport aux actions en circulation	0,18%	0,21%	(0,03%)	(15,5%)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de la période (1)	63 885 732	63 864 755	20 977	0,03%
Bénéfice par action de valeur nominale de 5 DT (en DT)	1,685	2,052	(0,367)	(17,9%)

(1) Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période est le nombre d'actions ordinaires en circulation au début de la période, ajusté du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période, multiplié par un facteur de pondération en fonction du temps.

Le nombre d'actions ordinaires en circulation correspond au nombre d'actions émises par la société mère corrigé de l'effet des actions propres et d'auto-contrôle détenues par la mère émettrice et par ses filiales.

Lorsque des actions ordinaires sont émises mais ne sont encore que partiellement libérées, elles sont traitées dans le calcul du résultat de base par action comme une fraction d'une action ordinaire dans la mesure où elles étaient autorisées à participer aux dividendes de la période relatifs à une action ordinaire entièrement libérée.

5.14.6 Actions propres et d'auto-contrôle

Figurent sous cet intitulé, les contreparties versées par la Banque mère et par ses filiales pour l'acquisition et la détention des actions émises par la BNA.

Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le résultat lors de l'achat ou de la vente, de ces actions. La contrepartie reçue au titre de la cession de ces actions, ainsi que les dividendes perçus sont constatés directement en capitaux propres sous l'intitulé "Actions propres et d'auto-contrôle".

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2020 un montant de 1.360 mDT contre 1.689 mDT au 31 décembre 2019.

6- NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

6.1- Cautions, avals et autres garanties données (HB1)

Ce poste totalise 1.584.452 mDT au 31 décembre 2020 contre 1.484.899 mDT au 31 décembre 2019. Il se décompose comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
a- En faveur d'établissements bancaires	819 146	731 428	87 718	12,0%
Contre garanties	642 000	589 000	53 000	9,0%
Débiteurs par lettres de garanties d'ordre de nos correspondants étrangers	107 146	94 428	12 718	13,5%
Cession créances	70 000	48 000	22 000	45,8%
b- En faveur de la clientèle	685 151	673 316	11 835	1,8%
Débiteurs par avals et acceptations	40 927	34 570	6 357	18,4%
Débiteurs par lettres de garanties	79 361	69 134	10 227	14,8%
Débiteurs par obligations cautionnées	20 661	31 030	(10 369)	(33,4%)
Débiteurs par cautions fiscales	46 915	37 066	9 849	26,6%
Débiteurs par cautions sur marchés publics	485 596	495 453	(9 857)	(2,0%)
Avais billets de trésorerie	11 600	5 800	5 800	100,0%
Débiteurs par cautions bancaires taxation d'office	91	263	(172)	(65,4%)
c- En faveur de l'État	80 155	80 155	-	-
Créances budgétaires transférées par l'État (*)	80 155	80 155	-	-
Total	1 584 452	1 484 899	99 553	6,7%

(*) En application des termes de la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003, portant loi de finances pour l'année 2004, le Ministre des Finances et la BNA ont conclu, en date du 17 février 2004, une convention ayant pour objet le transfert de fonds budgétaires agricoles revenant à l'État et totalisant la somme de 160.000 mDT au profit de la BNA et la prise en charge par l'État des impayés échus depuis un an sur les crédits accordés sur ces fonds et rentrant dans le cadre de cette convention.

Les fonds convertis ont été utilisés par la Banque pour compenser l'insuffisance de provisions dégagée par l'activité à fin 2003, ce qui a conduit à la dé-comptabilisation des fonds en question pour un montant de 160.000 mDT en contrepartie de la constatation de provisions sur titres d'investissement et créances clientèle pour le même montant.

Le Ministre des Finances a souscrit à titre irréductible le 21/06/2019 à 14.145.648 actions nouvelles de numéraires émises par la BNA dans le cadre de l'augmentation de son capital. Le montant total de cette souscription s'élève à 169.748 mDT composé entre autre d'un montant de 79.845 mDT imputable sur le concours de 160.000mDT sus indiqué.

6.2- Actifs donnés en Garantie (HB3)

Le refinancement auprès de la Banque centrale de Tunisie s'établit à 1.770.000 mDT au 31/12/2020 contre 1.541.000 mDT au 31/12/2019. Le détail des actifs donnés en garantie se présente comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Titres de créances	789 827	857 750	(67 923)	(7,9%)
Bons du trésor	941 173	624 000	317 173	50,8%
Emprunt obligataire 2014	39 000	59 250	(20 250)	(34,2%)
Total	1 770 000	1 541 000	229 000	14,9%

6.3- Engagements de financement donnés (HB4)

Cette rubrique comporte les crédits aux clients mais non encore débloqués. Elle se détaille comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Crédits notifiés et non utilisés (agricoles)	6 064	5 464	600	11,0%
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	6 064	5 464	600	11,0%
Crédits notifiés et non utilisés (commerciaux)	236 433	178 499	57 934	32,5%
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	236 433	178 499	57 934	32,5%
Crédits de gestion notifiés et non utilisés	202 823	124 573	78 250	62,8%
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	202 823	124 573	78 250	62,8%
Total	445 320	308 536	136 784	44,3%

6.4- Engagements sur titres (HB5)

Cette rubrique comporte les titres d'investissement souscrits non encore libérés. Elle se détaille comme suit:

	Montant souscrit (1)	Montant libéré (2)	Montant non libéré 2019 (1)-(2)	Montant non libéré 2018
SODIS SICAR	3 328	2 496	832	832
FCPR INTECH	4 000	2 000	2 000	2 000
Total	9 328	6 496	2 832	2 832

6.5- Garanties reçues (HB7)

Les Garanties reçues sont constituées au 31/12/2020 des éléments suivants:

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Garanties reçues des banques	410 000	395 000	15 000	3,8%
Garanties reçues de l'État	3 192 495	2 163 809	1 028 686	47,5%
Fonds Budgétaires & Dotation	379 094	316 821	62 272	19,7%
SOTUGAR	54 097	35 511	18 586	52,3%
FNG	42 684	42 654	30	0,1%
FGIC	266	266	0	0,1%
FNE	88	94	(6)	(6,2%)
G. ÉTAT	2 716 266	1 768 463	947 804	53,6%
Garanties reçues de la clientèle	2 952 183	2 203 345	748 838	34,0%
Garanties Hypothécaires	1 708 580	1 481 805	226 775	15,3%
Garanties financières	1 243 603	721 540	522 063	72,4%
Total	6 554 678	4 762 154	1 792 524	37,6%

6.6- Engagements en devise

Les engagements donnés et reçus en devise arrêtés au 31/12/2020 se présentent comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019
Opérations de change au comptant non encore dénouées		
Devises vendues à livrer (comptant)	30 783	23 774
Dinars achetés à recevoir (comptant)	14 181	12 691
Devises achetées à recevoir (comptant)	49 723	25 530
Dinars vendues à livrer (comptant)	33 144	14 345
Opérations de change à terme non encore dénouées		
Devises vendues à livrer (à terme)	43 662	18 653
Dinars achetés à recevoir (à terme)	44 959	20 425
Devises achetées à recevoir (à terme)	-	-
Dinars vendues à livrer (à terme)	-	-
Opérations de SWAP		
Dinars à livrer (SWAP)	178 187	189 149
Devise à livrer (SWAP)	13 400	948
Devise à recevoir (SWAP)	191 709	185 832

7- NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ÉTAT DE RESULTAT

7.1- Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 1.108.841 mDT en 2020 contre 1.059.623 mDT en 2019, enregistrant ainsi un taux d'accroissement de 4,6%. Ils s'analysent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	7 706	12 567	(4 861)	(38,7%)
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en dinars	3 370	4 938	(1 568)	(31,8%)
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en devises	605	3 632	(3 027)	(83,3%)
Intérêts sur autres avoirs auprès des établissements bancaires et financiers	3 692	3 972	(280)	(7,0%)
Report / Déport sur opérations de SWAPS	39	25	14	56,0%
Opérations avec la clientèle	1 068 155	1 018 867	49 288	4,8%
Agios sur comptes débiteurs de la clientèle	246 604	225 313	21 291	9,4%
Intérêts sur crédits à la clientèle (*)	821 551	793 554	27 997	3,5%
Autres intérêts et revenus assimilés	32 980	28 189	4 791	17,0%
Total	1 108 841	1 059 623	49 218	4,6%

(*) Au 31/12/2020, la BNA a procédé à la constatation en produits les intérêts relatifs aux échéances des crédits reportés en application des dispositions des circulaires de la Banque Centrale de Tunisie en lien avec la pandémie Covid-19 et notamment celles n°2020-06, n° 2020-07 et n° 2020-08. Ces intérêts s'élèvent à 56.842 mDT dont 6.842mDT ont été encaissés durant l'exercice 2020.

7.2- Commissions perçues

Les commissions perçues par le Groupe ont totalisé 146.079 mDT en 2020 contre 127.185 mDT en 2019, soit une augmentation de 14,9 %. Elles se décomposent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Commissions sur opérations de chèques, effets, virements et tenue de comptes	83 556	68 220	15 336	22,5%
Commissions sur opérations Monétique	11 458	8 717	2 741	31,4%
Commissions sur opérations de change	1 133	1 249	(116)	(9,3%)
Commissions sur opérations de commerce extérieur	2 746	3 038	(292)	(9,6%)
Commissions sur location de coffre-fort	27	23	4	17,4%
Commissions d'études, de montage de financement, de conseil et d'assistance	26 285	22 735	3 550	15,6%
Commissions de gestion des fonds budgétaires & extérieurs	2 791	4 096	(1 305)	(31,9%)
Commissions sur avals billets de trésorerie	383	280	103	36,8%
Commissions de gestion d'OPCVM	618	311	307	98,7%
Commissions de gestion de fonds à capital risque	39	48	(9)	(18,8%)
Commissions diverses	17 043	18 468	(1 425)	(7,7%)
Total	146 079	127 185	18 894	14,9%

7.3- Gain sur portefeuille commercial et opérations financières

Ces gains ont atteint 32.360 mDT en 2020 contre 40.451 mDT en 2019. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Gains nets sur titres de transaction	9 561	11 865	(2 304)	(19,4%)
Intérêts nets sur Bons du Trésor	9 561	11 865	(2 304)	(19,4%)
Gains nets (ou pertes nettes) sur titres de placement :	332	539	(207)	(38,4%)
Dividendes & revenus assimilés	613	633	(20)	(3,2%)
Pertes sur titres de placement	(1 307)	(131)	(1 176)	(897,7%)
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres de placement	(348)	(279)	(69)	(24,7%)
Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	1 374	316	1 058	334,8%
Gains nets (ou pertes nettes) sur opérations de change :	22 467	28 047	(5 580)	(19,9%)
Résultat sur opérations de change	17 640	20 919	(3 279)	(15,7%)
Commissions sur change manuel	4 827	7 128	(2 301)	(32,3%)
Total	32 360	40 451	(8 091)	(20,0%)

7.4- Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé 97.514 mDT en 2020 contre 86.975 mDT en 2019, soit une augmentation de 12,1%. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Intérêts nets sur Bons de Trésor d'investissement	76 585	64 897	11 688	18,0%
Revenus des titres de participation et des titres en rétrocession	8 326	7 635	691	9,1%
Revenus des obligations	9 557	11 619	(2 062)	(17,7%)
Produits de cession de titres	-	-	-	-
Revenus des titres participatifs	3 046	2 824	222	7,9%
Total	97 514	86 975	10 539	12,1%

7.5- Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées se sont élevés à 691.596 mDT en 2020 contre 663.650 mDT en 2019, soit une augmentation de 4,2 %. Ils se décomposent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(160 453)	(189 097)	28 644	15,1%
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en dinars	(152 011)	(177 450)	25 439	14,3%
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en devises	(346)	(509)	163	32,0%
Intérêts sur autres comptes des établissements bancaires et financiers	(211)	(124)	(87)	(70,2%)
Perte / Deport sur opérations de SWAP	(7 885)	(11 014)	3 129	28,4%
Opérations avec la clientèle	(498 395)	(448 131)	(50 264)	(11,2%)
Intérêts sur comptes à vue	(33 472)	(26 898)	(6 574)	(24,4%)
Intérêts sur comptes d'épargne	(149 140)	(135 937)	(13 203)	(9,7%)
Intérêts sur bons de caisse, comptes à terme et autres produits financiers	(315 783)	(285 296)	(30 487)	(10,7%)
Emprunts	(29 830)	(24 683)	(5 147)	(20,9%)
Autres intérêts et charges	(2 918)	(1 739)	(1 179)	(67,8%)
Total	(691 596)	(663 650)	(27 946)	(4,2%)

7.6- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs

Ce poste a atteint 210.031 mDT en 2020 contre 120.858 mDT en 2019, soit une augmentation de 73,8 %. Il s'analyse comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Dotations aux provisions pour créances douteuses individuelles	(207 382)	(234 618)	27 236	11,6%
Dotations aux provisions collectives sur créances non classées	(46 511)	-	(46 511)	-
Autres créances passées en pertes	(15 041)	(73 075)	58 034	79,4%
Reprises de provisions pour créances douteuses	54 130	78 073	(23 943)	(30,7%)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(14 269)	(3 308)	(10 961)	(331,3%)
Reprises sur provisions diverses	2 447	11 217	(8 770)	(78,2%)
Reprises de provisions et d'agios réservés sur créances cédées	13 489	97 469	(83 980)	(86,2%)
Sommes recouvrées au titre des créances passées en perte	1 231	2 385	(1 154)	(48,4%)
Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs d'exploitation des filiales	3	-	3	-
Dotations aux provisions sur engagement par signature	(1 634)	(4 554)	2 920	64,1%
Reprises sur provisions sur engagement par signature	3 506	5 553	(2 047)	(36,9%)
Total	(210 031)	(120 858)	(89 173)	(73,8%)

7.7- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Ce poste a totalisé 14.754 mDT en 2020 contre une somme nette positive de 2.363 mDT en 2019. Il se détaille comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres titres de participation	(4 792)	(3 387)	(1 405)	(41,5%)
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres en rétrocession	(15 281)	(13 694)	(1 587)	(11,6%)
Reprises sur provisions pour dépréciation des autres titres de participation	28	1 451	(1 423)	(98,1%)
Reprises sur provisions pour dépréciation des titres en rétrocession	2 942	3 707	(765)	(20,6%)
Plus-values sur cessions des titres en rétrocession	2 349	1 782	567	31,8%
Plus-value de cession portefeuille d'investissement	-	12 654	(12 654)	(100,0%)
Pertes exceptionnelles sur portefeuille d'investissement	-	(150)	150	100,0%
Total	(14 754)	2 363	(17 117)	(724,4%)

7.8- Frais de personnel

Les frais de personnel se sont élevés à 220.577 mDT en 2020 contre 229.853 mDT en 2019, soit une diminution de 4%. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Salaires	(150 737)	(157 791)	7 054	4,5%
Charges sociales et fiscales	(46 533)	(47 642)	1 109	2,3%
Autres charges du personnel	(13 601)	(14 328)	727	5,1%
Charges sur assurance IDR	(8 701)	(8 786)	85	1,0%
Charges sur assurance Epargne collective	(890)	(1 192)	302	25,3%
Variation des congés à payer	(115)	(114)	(1)	(0,9%)
Total	(220 577)	(229 853)	9 276	4,0%

7.9- Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires

Les Soldes en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires se sont élevés à 729 mDT en 2020 contre 81.584 mDT en 2019. Ils se décomposent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Profits (pertes) exceptionnels(es)	1 636	(81 521)	83 157	102,0%
Pertes et profits sur opération d'arbitrage rejet monétique	-	(6)	6	100,0%
Déficits de caisse	(13)	(14)	1	7,1%
Redressement fiscal	(894)	(43)	(851)	(1979,1%)
Total	729	(81 584)	82 313	100,9%

7.10- Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires s'élève au 31/12/2020 à 15.774 mD. Ce montant correspond exclusivement aux dons destinés au Fonds 1818 pour lutter contre le Covid-19 pour un montant de 11.400 mD et aux contributions conjoncturelles exceptionnelles instaurées par le décret-loi n°2020-30 du 10 Juin 2020 calculées au taux de 2% des bénéfices servant de base pour le calcul de l'impôt sur les sociétés des exercices 2019 et 2020.

7.10- Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts sur les bénéfices se compose de l'impôt courant ou exigible (impôt sur les sociétés) et de la variation des actifs et passifs d'impôt différé (intégrés au bilan). Pour l'année 2020 la charge nette s'élève à 45.434 mDT contre 33 440 mDT en 2019. Elle se détaille comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Charge des impôts courants de l'exercice (impôts exigibles)	(49 277)	(29 430)	(19 847)	(67,4%)
Résultat net d'impôt différé	3 843	(4 010)	7 853	195,8%
Total	(45 434)	(33 440)	(11 994)	(35,9%)

8- NOTES SUR L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

8.1- Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours de l'exercice 2020, un flux de trésorerie net négatif de 1213.473 mDT s'expliquant principalement par :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 669.602 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées ;
- Les prêts et avances à la clientèle nettes des remboursements ont dégagé un flux net négatif de 1.765.874 mDT
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net positif de 146.578 mDT ;
- Les sommes versées au personnel et aux créiteurs divers ont atteint 188.559 mDT ;
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un encaissement net de 69.050 mDT.

8.2- Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé, au cours de l'exercice 2020 un flux de trésorerie net négatif de 155.082 mDT s'expliquant principalement par :

- Les intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement de 96.622 mDT ;
- Les acquisitions nettes sur portefeuille investissement de 232.408 mDT ;
- Les acquisitions nettes des immobilisations de 19.296 mDT ;

8.3- Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, au cours de l'exercice 2020, un flux de trésorerie net positif de 150.146 mDT provenant essentiellement de :

- L'émission d'emprunt pour le montant de 70.000 mDT ;
- Le remboursement d'emprunt pour le montant de 17.223 mDT ;
- Une augmentation des ressources spéciales pour le montant de 7.225 mDT ;

- Le versement de dividendes pour le montant de 10.164 mDT ;

8.4- Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique comporte les avoirs en dinars et en devises en caisses, auprès de la BCT et du Centre des Chèques Postaux ainsi que les avoirs nets auprès des établissements bancaires. Elle inclut également les prêts et emprunts interbancaires inférieurs à trois mois et les placements inférieurs à 3 mois composés par les Bons de Trésor de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités ont accusé un solde négatif de 2.580.208 mDT au 31/12/2020 contre aussi un solde négatif de 1.291.688 mDT au 31/12/2019. Elles se décomposent comme suit à la fin de l'exercice 2020:

	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation	%
Liquidités en dinars tunisiens :	96 891	177 911	(81 020)	(45,5%)
- Avoirs en caisse en dinars	44 786	51 614	(6 828)	(13,2%)
- Avoirs auprès de la BCT en dinars	4 512	7 378	(2 866)	(38,8%)
- Avoirs en CCP	383	294	89	30,3%
- Mouvements IBS	9 981	20 287	(10 306)	(50,8%)
- Correspondants débiteurs en dinars	48 935	110 353	(61 418)	(55,7%)
- Correspondants créditeurs en dinars	(11 706)	(12 015)	309	2,6%
Liquidités en devises :	73 099	269 258	(196 159)	(72,9%)
- Caisse en devises	4 424	12 192	(7 768)	(63,7%)
- Avoirs à la BCT en devises	54 695	103 297	(48 602)	(47,1%)
- Correspondants débiteurs en devises	14 145	153 847	(139 702)	(90,8%)
- Correspondants créditeurs en devises	(165)	(78)	(87)	(111,5%)
Emprunts en dinars	(2 620 950)	(1 747 222)	(873 728)	(50,0%)
Emprunts en devises	(135 849)	-	(135 849)	-
Placements inférieurs à 3 mois	6 601	8 365	(1 764)	(21,1%)
Liquidités et équivalents de liquidités au 31/12/2020	(2 580 208)	(1 291 688)	(1 288 520)	(99,8%)

9- Note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers

- Aucun événement n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des Etats Financiers de nature à :
- Entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ;
 - Avoir des répercussions importantes sur les activités futures de la Banque.

10- Note sur les opérations avec les parties liées

1- La BNA a émis un emprunt obligataire subordonné en 2020 pour un montant global de 70 millions de dinars détaillé comme suit :

- 1.1- Un emprunt obligataire subordonné « BNA 2020-1 » émis sans recours à l'appel public à l'épargne d'un montant de 70 millions de dinars ayant les caractéristiques suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	9,5% et/ou TMM +2,25%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
B	7 ans dont deux années de grâce	9,75% et /ou TMM + 2,5%	Constant par 1/5 à partir de la 3ème année

- 1.2- La BNA capitaux a été chargée de préparer le dossier administratif de l'emprunt obligataire subordonné émis en 2020, ainsi la BNA a constaté à ce titre en charge de l'exercice une commission de placement de 245 mDT hors taxes.

- 1.3- Les montants souscrits par les entreprises associées ainsi que les intérêts générés par cet emprunt en 2020 se détaillent comme suit :

Société	Montant souscrit à l'EO BNA sub2020-1	Intérêts 2020
ASSURANCE "AMI"	5 000	84
SODINO	2 000	29
Total	7 000	113

2- L'encours des montants souscrits par la Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, aux emprunts obligataires émis par la BNA au cours des exercices 2009, 2016, 2017, 2018 et 2019 se détaillent comme suit (en mDT) :

Emprunts	BNA Sub 2009	BNA Sub 2016	BNA Sub 2017-02	BNA Sub 2018-01	BNA Sub 2019-01	Total
Encours au 31/12/2020	533	2 000	2 200	2 400	10 890	18 023
Intérêts 2020	31	210	223	242	738	1 445

3- L'encours des conventions de dépôts à terme souscrits, courant 2020, par les entreprises associées de la BNA totalisent, au 31 décembre 2020, un montant 86.500 mDT, réparti comme suit :

RELATION	LIBELLE	Statut	Encours au 31/12/2020
Assurance "AMI"	Compte de Placement	ENTREPRISE ASSOCIEE	38 000
TUNIS RE	Compte de Placement	ENTREPRISE ASSOCIEE	33 000
TUNIS RE	Certificat de dépôt	ENTREPRISE ASSOCIEE	18 500
Total			89 500

4- L'encours des conventions de dépôts à terme souscrits, par les administrateurs de la BNA totalisent, au 31 décembre 2020, un montant de 33.890 mille dinars réparti comme suit :

RELATION	LIBELLE	Encours
CTAMA	Compte à Terme	29 500
CTAMA	Compte de Placement	4 390
Total		33 890

5- La BNA a procédé à l'abandon des créances agricoles qui feront l'objet de prise en charge par l'État conformément à l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014, tel que modifié par la loi n°2015-18 du 02 juin 2015, l'article 27 de la loi n°2015-30 du 18 août 2015 portant loi de finances complémentaire pour l'année 2015, et l'article 65 de la loi n°2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017. L'encours de ces créances est de 90.443 mDT. La convention de prise en charge, relative aux fonds propres et fonds extérieurs, a été signée entre la BNA et l'État tunisien en date du 24 mai 2017.

6- La BNA a conclu avec l'État Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer soit des subventions non remboursables, soit des dotations, soit des crédits) en contrepartie de la perception de commissions. L'encours de ces fonds budgétaires s'élève au 31 décembre 2020 à 257.344mDT contre 234.000 mDT au 31 décembre 2019.

8- La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance destiné à couvrir la charge relative à l'indemnité de départ à la retraite soit six mensualités de salaire brut. La cotisation relative à l'année 2020 s'élève à 3.426 mDT.

9- La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance épargne collective destiné à financer le complément de retraite de son personnel. La charge supportée par la banque au titre de l'année 2020 s'élève à 5.138 mDT.

10- La BNA a signé avec SODINO, entreprise associée, deux conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	Encours brut au 31/12/2020	Provisions	Encours net au 31/12/2020
FDS DEV IRADA Jendouba	2010	450	450	(450)	0
FDS DEV IRADA Elkef	2010	450	450	(450)	0
Total		900	900	(900)	0

Les conditions de rémunération de la SODINO, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1% décomptée sur les actifs nets du fonds avec un minimum de 4.500 dinars par fonds ;
- Commission de performance de 10% calculée sur les plus-values réalisées sur les cessions d'actions ou de parts sociales et des dividendes servis par fonds ;
- Commission de rendement de 10% calculée sur les produits des placements réalisés par les fonds ;

Les commissions de gestion revenant à SODINO au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à 10mDT hors taxes.

11- L'encours des montants souscrits par les entreprises associées, aux emprunts émis par la BNA au cours des exercices 2009, 2016, 2017, 2018 et 2019 ainsi que les intérêts générés par ces emprunts se détaillent au 31 décembre 2020 comme suit :

Société	BNA SUB 2019-01	BNA SUB 2018-01	BNA SUB 2017-02	BNA SUB 2017-01	BNA SUB 2016	BNA SUB 2009	Intérêts
TUNIS-RE	1500	1 600	3 200	1 600	1 800	266	962
AMI	7000	3 000	2 000	200	1 600	266	1 480
TOTAL	8 500	4 600	5 200	1 800	3 400	533	2 442

12- La BNA a émis, en 2008 un Fonds Commun de Placement « FCP SECURITE » pour un montant global de 50 millions de dinars. La durée de ce fonds a été prorogée de 10 ans à 15 ans au cours de l'année 2018:

12.1 Les filiales et entreprises associées ayant souscrit à ce fonds dans le cadre de la prorogation ainsi que la valorisation de leurs portefeuilles au 31/12/2020 se présentent comme suit :

Société	Montant souscrit	Valorisation au 31/12/2020
TUNIS-RE	6 000	9 971
ASSURANCE "AMI"	8 000	13 295
Total	14 000	23 266

12.2 La Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, a souscrit à ce fonds dans le cadre de sa prorogation. Les montants souscrits à ce fonds ainsi que la valorisation de leur portefeuille au 31/12/2020 se présentent comme suit :

Société	Montant souscrit	Valorisation au 31/12/2020
CTAMA	2 000	3 324
Total	2 000	3 324

13- Les soldes des comptes courants ouverts par les entreprises associées de la BNA ainsi que les commissions et intérêts y afférents se détaillent, au 31/12/2019, comme suit :

Partie liée	Solde au 31/12/2020		Intérêts de l'exercice 2020	
	Débitéur	Créitéur	Encaissés	Servis
TUNIS-RE	-	2 273	-	(23)
AMI	3 201	2 313	112	-
GENERALE DES VENTES	-	1	-	-

14- Les rémunérations servies par la BNA, au cours de l'exercice 2020, aux membres des organes de gestion sont détaillées comme suit :

Nature de la Rémunération	Montants servis en 2019
Jetons de présence (CA)	198
CPAI	22
Comité des rémunérations et des nominations	-
Comité interne des Marchés	6
Comité des Risques	40
Comité de Recouvrement	-
TOTAL	266

BANQUE NATIONALE AGRICOLE
ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ PAR PÔLE

Période allant du 1er Janvier au 31/12/2020

(Unité : en 1 000 DT)

	Jusqu'au 31/12/2020	Financier	Immobilier	Autres
Produits d'exploitation bancaire				
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	1 108 841	1 108 840	-	1
PR2 - Commissions (en produits)	146 079	146 079	-	-
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	32 360	32 173	145	42
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	97 514	97 492	37	(15)
Total produits d'exploitation bancaire	1 384 794	1 384 584	182	28
Charges d'exploitation bancaire				
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	(691 596)	(688 624)	(2 635)	(337)
CH2 - Commissions encourues	(1 954)	(1 946)	-	(8)
Total charges d'exploitation bancaire	(693 550)	(690 570)	(2 635)	(345)
Produit Net Bancaire	691 244	694 014	(2 453)	(317)
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(210 031)	(210 069)	28	10
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(14 754)	(13 796)	(957)	(1)
PR7 - Autres produits d'exploitation	40 635	2 502	32 009	6 124
CH6 - Frais de personnel	(220 577)	(211 148)	(6 309)	(3 120)
CH7 - Charges générales d'exploitation	(98 074)	(63 870)	(31 340)	(2 864)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(13 921)	(13 406)	(288)	(227)
Résultat d'exploitation	174 522	184 227	(9 310)	(395)
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	3 398	2 422	-	976
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	729	706	22	1
Résultat avant impôt	178 649	187 355	(9 288)	582
CH11 - Impôt sur les bénéfices	(45 434)	(45 122)	(53)	(259)
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	(15 774)	(15 774)	-	-
Résultat net de l'exercice	117 441	126 459	(9 341)	323
Intérêts minoritaires	(9 802)	(15 259)	5 207	250
Résultat net de l'exercice, Part du groupe	107 639	111 200	(4 134)	573
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)	-	-	-	-
Résultat après modification comptable, part du groupe	107 639	111 200	(4 134)	573

BANQUE NATIONALE AGRICOLE
ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ PAR PÔLE

Période allant du 1er Janvier au 31/12/2019

(Unité : en 1 000 DT)

	Jusqu'au 31/12/2019	Financier	Immobilier	Autres
Produits d'exploitation bancaire				
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	1 059 623	1 059 623	-	-
PR2 - Commissions (en produits)	127 185	127 185	-	-
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	40 451	40 317	65	69
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	86 975	86 593	420	(38)
Total produits d'exploitation bancaire	1 314 234	1 313 718	485	31
Charges d'exploitation bancaire				
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	(663 650)	(661 781)	(1 452)	(417)
CH2 - Commissions encourues	7 527	7 549	(18)	(4)
Total charges d'exploitation bancaire	(656 123)	(654 232)	(1 470)	(421)
Produit Net Bancaire	658 111	659 486	(985)	(390)
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(120 858)	(120 279)	(559)	(20)
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	2 363	3 949	(1 586)	-
PR7 - Autres produits d'exploitation	57 816	2 085	46 814	8 917
CH6 - Frais de personnel	(229 853)	(219 931)	(6 515)	(3 407)
CH7 - Charges générales d'exploitation	(95 200)	(45 427)	(44 737)	(5 036)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(12 875)	(12 396)	(303)	(176)
Résultat d'exploitation	259 504	267 487	(7 871)	(112)
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	(6 732)	(6 518)	-	(214)
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	(81 584)	(81 612)	40	(12)
Résultat avant impôt	171 188	179 357	(7 831)	(338)
CH11 - Impôt sur les bénéfices	(33 440)	(32 332)	(394)	(714)
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	(21)	(21)	-	-
Résultat net de l'exercice	137 727	147 004	(8 225)	(1 052)
Intérêts minoritaires	(6 695)	(12 110)	5 054	361
Résultat net de l'exercice, Part du groupe	131 032	134 894	(3 171)	(691)
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)	-	-	-	-
Résultat après modification comptable, part du groupe	131 032	134 894	(3 171)	(691)

BANQUE NATIONALE AGRICOLE
INDICATEURS CONSOLIDÉS

Arrêtés au 31/12/2020

(Unité : en 1.000 DT)

	31/12/2020	Financier	Immobilier	Autres
1- Produits d'exploitation bancaire	1 384 794	1 384 584	182	28
a- Intérêts	1 108 841	1 108 840	-	1
b- Commissions en produits	146 079	146 079	-	-
c- Revenus du portefeuille titres-commercial	32 360	32 173	145	42
d- Revenus du portefeuille d'investissement	97 514	97 492	37	(15)
2- Charges d'exploitation bancaire	(693 550)	(690 570)	(2 635)	(345)
a- Intérêts encourus	(691 596)	(688 624)	(2 635)	(337)
b- Commissions encourues	(1 954)	(1 946)	-	(8)
3- Produit net bancaire	691 244	694 014	(2 453)	(317)
4- Autres produits d'exploitation	40 635	2 502	32 009	6 124
5- Charges opératoires, dont :	(332 572)	(288 424)	(37 937)	(6 211)
a- Frais du personnel	(220 577)	(211 148)	(6 309)	(3 120)
b- Charges Générales d'exploitation	(98 074)	(63 870)	(31 340)	(2 864)
c- Dotations aux amortissements	(13 921)	(13 406)	(288)	(227)
6- Structure du portefeuille	1 917 950	1 910 584	6 755	612
a- Portefeuille titres-commercial	256 018	254 991	845	183
b- Portefeuille d'investissement	1 661 932	1 655 593	5 910	429
7- Encours des crédits apparaissant au bilan	11 780 659	11 780 849	(190)	-
8- Encours des dépôts, dont :	8 640 525	8 641 530	(196)	(809)
a- Dépôts à vue	2 718 923	2 719 928	(196)	(809)
b- Dépôts d'épargne	3 108 497	3 108 497	-	-
9- Emprunts et ressources spéciales	648 122	635 051	8 270	4 801
10- Capitaux Propres	1 542 957	1 542 957		

BANQUE NATIONALE AGRICOLE
INDICATEURS CONSOLIDÉS

Arrêtés au 31/12/2019

(Unité : en 1.000 DT)

	31/12/2019	Financier	Immobilier	Autres
1- Produits d'exploitation bancaire	1 314 234	1 313 718	485	31
a- Intérêts	1 059 623	1 059 623	-	-
b- Commissions en produits	127 185	127 185	-	-
c- Revenus du portefeuille titres-commercial	40 451	40 317	65	69
d- Revenus du portefeuille d'investissement	86 975	86 593	420	(38)
2- Charges d'exploitation bancaire	(656 123)	(654 232)	(1 470)	(421)
a- Intérêts encourus	(663 650)	(661 781)	(1 452)	(417)
b- Commissions encourues	7 527	7 549	(18)	(4)
3- Produit net bancaire	658 111	659 486	(985)	(390)
4- Autres produits d'exploitation	57 816	2 085	46 814	8 917
5- Charges opératoires, dont :	(337 929)	(277 754)	(51 555)	(8 620)
a- Frais du personnel	(229 853)	(219 931)	(6 515)	(3 407)
b- Charges Générales d'exploitation	(95 201)	(45 427)	(44 737)	(5 037)
c- Dotations aux amortissements	(12 875)	(12 396)	(303)	(176)
6- Structure du portefeuille	1 681 316	1 672 320	8 532	464
a- Portefeuille titres-commercial	228 184	227 013	857	314
b- Portefeuille d'investissement	1 453 132	1 445 307	7 675	150
7- Encours des crédits apparaissant au bilan	10 277 025	10 277 215	(190)	-
8- Encours des dépôts, dont :	8 426 747	8 426 905	(157)	-
a- Dépôts à vue	2 216 441	2 216 598	(157)	-
b- Dépôts d'épargne	2 840 251	2 840 251	-	-
9- Emprunts et ressources spéciales	619 151	598 464	16 022	4 664
10- Capitaux Propres	1 430 623	1 430 623		

GROUPE BANQUE NATIONALE AGRICOLE
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS
FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

Messieurs les Actionnaires de la Banque Nationale Agricole (BNA Bank),

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2019, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Banque Nationale Agricole et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent le bilan consolidé et l'état consolidé des engagements hors bilan au 31 décembre 2020, l'état consolidé de résultat et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs (hors intérêts minoritaires) de 1.650.596 KDT, y compris le résultat bénéficiaire consolidé s'élevant à 107.639 KDT.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1) Prise en compte des intérêts et revenus assimilés et des commissions en produits

a) Risques identifiés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les intérêts et revenus assimilés et les commissions (produits) comptabilisés en résultat net du Groupe totalisent 1.254.920 KDT (soit 90,62% du total des produits d'exploitation bancaire).

Les méthodes de prise en compte des intérêts et revenus assimilés et des commissions en produits sont décrites au niveau de la Note 3.2.3 des états financiers consolidés « *Comptabilisation des revenus afférents aux créances sur la clientèle* ».

Bien que la majeure partie de ces revenus soit générée et comptabilisée automatiquement par le système d'information du Groupe, nous avons considéré que la prise en compte des intérêts et revenus assimilés et des commissions en produits constitue un point clé de notre audit en raison du volume important des transactions et de l'importance de cette rubrique par rapport au total des produits d'exploitation bancaire.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- Un examen des politiques, processus et contrôles mis en place par le Groupe en vue de l'évaluation et de la comptabilisation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 24 relative aux *Engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires*, en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des intérêts et des commissions ;
- L'appréciation de la fiabilité des méthodes de réservation des intérêts ;
- La vérification de l'exhaustivité et de l'exactitude des montants des intérêts de report comptabilisés par le Groupe au titre de l'exercice 2020 par rapport aux nouveaux échéanciers de remboursement des crédits mis en place en application des dispositions des circulaires de la BCT n° 2020-06, 2020-07 et 2020-08 ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers consolidés.

2) Classification des créances et estimation des provisions

a) Risques identifiés

Au 31 décembre 2020, les créances figurent à l'actif du bilan consolidé du Groupe pour un montant brut de 14.050.778 KDT ; les provisions constituées en couverture des risques rattachés à ces créances s'élèvent à 1.779.882 KDT et les intérêts et agios réservés ont atteint 490.237 KDT.

Comme indiqué au niveau de la Note 3.2 des états financiers consolidés « *Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents* », le Groupe procède à la classification et à l'évaluation des engagements puis à la comptabilisation des provisions y afférentes dès lors qu'il estime que les critères définis par la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991, telle qu'elle a été modifiée par les circulaires BCT subséquentes, sont remplis.

Compte tenu de l'exposition du Groupe au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des intérêts et agios réservés comme un point clé de notre audit.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

À travers les entretiens menés avec la Direction et l'examen des procédures de contrôle mises en place par le Groupe, nous avons pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et de constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements du Groupe repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nous avons ainsi adopté la démarche d'audit suivante :

- Le rapprochement de la situation des engagements de la clientèle aux données comptables ;
- L'appréciation de la méthodologie retenue par le Groupe en matière de classification des créances par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- L'appréciation de la fiabilité du système de couverture des risques et de réservation des produits ;
- La vérification de la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation considérée durant l'exercice ;
- L'examen des garanties retenues pour le calcul des provisions et l'appréciation de leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées ;
- La vérification du calcul arithmétique du montant des provisions requises sur les créances de la clientèle (à base individuelle, additionnelles ou collectives), en application de la réglementation en vigueur ;
- La vérification que les ajustements proposés ont été pris en compte par le Groupe.

3) Comptabilisation des titres d'investissement

a) Risques identifiés

Le portefeuille-titres d'investissement du Groupe totalise 1.661.932 KDT au 31 décembre 2020 et représente un poste important du bilan consolidé (11,33% du total des actifs).

Comme indiqué dans la Note 3.3.2 des états financiers consolidés « *Portefeuille-titres d'investissement et revenus y afférents* », les titres d'investissement sont comptabilisés à la date d'entrée au coût d'acquisition et font l'objet d'une évaluation à la date de clôture en

comparant la valeur comptable à la juste valeur pour les titres non cotés, et à la valeur de marché pour les titres cotés. Les provisions correspondantes sont ajustées en conséquence.

L'estimation de la juste valeur des titres d'investissement requiert l'exercice d'un jugement de la part de la Direction dans son choix des éléments à prendre en considération selon la nature et la situation des titres concernés, lesquels éléments diffèrent selon le cas (pour certaines entités, les capitaux propres éventuellement corrigés et, pour d'autres entités, le cours moyens en bourse à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente).

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres d'investissement, les créances rattachées et les provisions pour dépréciation correspondantes constituent un point clé de notre audit.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des justes valeurs des titres d'investissement sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Vérifier les cours de bourse utilisés pour l'évaluation des titres cotés ;
- Vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ;
- Vérifier que l'estimation de ces valeurs, déterminée par la Direction, est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation retenue et des éléments chiffrés utilisés, ayant servi de base pour la constatation des provisions pour dépréciation requises ;
- Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres d'investissement.

4) Caractère recouvrable des actifs d'impôt différé

a) Risques identifiés

Les actifs d'impôt différé figurant au bilan consolidé au 31 décembre 2020 présente un solde débiteur de 45.071 KDT. Ce solde provient de différences temporaires déductibles composées de provisions pour dépréciation et de provisions pour risques et charges, comptabilisées par la BNA Bank et d'autres sociétés du Groupe, non admises en déduction à la date de clôture mais qui le seront une fois les pertes ou les charges provisionnées seront réalisées.

Nous avons identifié ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu de l'incertitude relative au caractère recouvrable des actifs d'impôt différé au 31 décembre 2020 et du jugement exercé par la Direction à cet égard. Le caractère recouvrable des actifs d'impôt différé repose notamment sur la capacité des sociétés du Groupe de disposer de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporaires pourront être imputées.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

En l'absence de différences temporaires imposables relatives à la société du Groupe concernée par les différences temporaires déductibles, les actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour autant qu'il est probable que cette société dégagera des bénéfices imposables suffisants dans les exercices au cours desquels ces différences temporaires déductibles se résorberont, ou que cette société a des opportunités de planification fiscale grâce auxquelles elle générera des bénéfices imposables au cours des exercices appropriés.

Nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Vérifier que la méthodologie retenue par la Direction pour identifier et évaluer les différences temporaires déductibles et les actifs d'impôt différé correspondants est appropriée ;
- S'assurer que les règles fiscales (taux d'imposition, période de déduction, etc.) applicables dans les circonstances sont comprises et respectées par la Direction ;
- Apprécier la capacité de la société du Groupe concernée par les différences temporaires déductibles à dégager des bénéfices imposables futurs permettant de les résorber. À cet effet, nous avons examiné la fiabilité du processus d'établissement des prévisions financières à moyen terme, comparé les projections de résultats des exercices antérieurs avec les performances financières réelles correspondantes et vérifié que les bénéfices attendus sur les exercices à venir sont suffisants pour absorber, dans la période appropriée, les différences temporaires déductibles sources des actifs d'impôt différé ;
- S'assurer que les opportunités de planification fiscale offertes à la société du Groupe concernée (telle que la cession d'un actif pour un prix supérieur à sa valeur comptable) sont réalisables et pourront générer, en cas de besoin, un bénéfice imposable dans la période appropriée.

Paragraphes d'observations

Nous attirons l'attention sur les points suivants :

- 1) La Note 5.3.6 des états financiers consolidés décrit les engagements de l'Office des Céréales envers le Groupe qui totalisent 3.303.107 KDT au 31/12/2020 (soit environ 22% du total des engagements de la clientèle, en bilan et hors bilan, et avec un dépassement considérable du seuil de 25% des fonds propres nets de la BNA Bank (société mère) imposé par l'article 51 de la circulaire BCT n°2018-06 du 05/06/2018,). Ces engagements sont refinancés auprès de la BCT pour un montant de 1.387.914 KDT au 31/12/2020, le reliquat de 1.915.193 KDT étant financé par les fonds propres de la BNA Bank. Ils ont connu une hausse significative de 1.497.868 KDT (+83%) par rapport à leur niveau au 31/12/2019. Signalons, par ailleurs, que les capitaux propres de l'Office des Céréales sont négatifs de (1.142.025) KDT au 31/12/2019.

L'État a procédé, le 05/01/2021, à un règlement partiel de la dette de l'Office des Céréales envers la BNA Bank pour un montant de 1.000.000 KDT. Ce montant a été immédiatement investi par la BNA Bank dans la souscription à des Bons du Trésor Assimilables, remboursables sur dix ans et moyennant un intérêt au taux de 7% l'an. Ces titres ont été considérés par le Groupe comme étant des garanties financières reçues. Par ailleurs, les garanties de l'État conférées au Groupe au titre des engagements de l'Office

des Céréales s'élèvent, au 31/12/2020, à 2.283.372 KDT, ce qui porte le total des garanties reçues en couverture du risque de contrepartie sur les engagements de l'Office des Céréales à 3.283.372 KDT.

- 2) La Note 5.3.6 des états financiers consolidés décrit également les engagements des autres entreprises publiques envers le Groupe qui totalisent 985.811 KDT au 31/12/2020, enregistrant ainsi une hausse de 42.439 KDT (+4%) par rapport à leur niveau au 31/12/2019. Ces engagements sont refinancés auprès de la BCT à hauteur de 116.818 KDT au 31/12/2020. Les garanties obtenues par le Groupe en couverture du risque de contrepartie sur ces engagements totalisent 437.983 KDT au 31/12/2020, dont des garanties de l'État pour un montant cumulé de 425.507 KDT. Les engagements non couverts par les garanties de l'État concernent essentiellement des entreprises publiques (ETAP, CNRPS, CPG, etc.) dont les engagements sont qualifiés de réguliers et totalisent 478.191 KDT au 31/12/2020.
- 3) Les Notes 5.3, 5.8.2, 5.13 et 5.14 des états financiers consolidés décrivent les éléments de la situation financière des deux fonds budgétaires de 133.000 KDT et 160.000 KDT, dont les actifs et les passifs s'y rapportant totalisent respectivement 207.286 KDT et 217.723 KDT au 31/12/2020, après l'opération d'augmentation du capital de la BNA Bank (en numéraire, par compensation de créances et par incorporation de réserves) réalisée au cours de l'exercice 2020. Un passif éventuel (en faveur de l'État) d'un montant de 80.155 KDT relatif au fonds budgétaire de 160.000 KDT figure à l'état consolidé des engagements hors bilan du Groupe au 31/12/2020.

Au cours de l'exercice 2020, la BNA Bank avait envisagé de convenir avec le Ministère des Finances des modalités de régularisation et d'apurement de la situation financière de ces deux fonds budgétaires (mise en jeu de la garantie de l'État pour les impayés pour plus d'un an, fixation du sort des créances abandonnées au fil des ans ainsi que des recouvrements en principal et en intérêts non versés à l'État, commissions de gestion, alternative de transférer à la BNA Bank les actifs et les passifs relatifs aux deux fonds budgétaires, etc.). Toutefois, aucune évolution n'a été enregistrée à cet effet.

Par ailleurs, la Note 5.8.3 des états financiers consolidés montre que les créances agricoles octroyées sur les fonds propres de la BNA Bank, abandonnées en application de l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30/12/2013, portant loi de finances pour l'année 2014, tel que modifié par les textes subséquents, s'élèvent à 25.529 KDT au 31/12/2020. Il est à noter que la BNA Bank n'a pas encore mis en place les mesures nécessaires pour le recouvrement de ces créances auprès de l'État (arrêté du montant définitif à réclamer et signature d'un avenant à la convention de prise en charge portant notamment sur l'échéancier et les modalités de remboursement).

- 4) La Note 7.1 des états financiers consolidés décrit les intérêts comptabilisés par le Groupe en produits de l'exercice 2020 en application des dispositions des circulaires de la BCT n° 2020-06, 2020-07 et 2020-08, ayant prévu le report de certaines échéances des crédits accordés aux personnes physiques, professionnels et entreprises, dans le cadre des mesures prises pour faire face à la crise économique engendrée par la propagation de la pandémie de la COVID-19. Ces intérêts s'élèvent à 56.842 KDT, dont 6.842 KDT ont été encaissés au cours de l'exercice 2020. Ils ont été calculés sur la période de report de chaque crédit, et ont été capitalisés lors de la mise en place des nouveaux échéanciers de remboursement des crédits objet du report.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion relatif au Groupe

La responsabilité du rapport de gestion relatif au Groupe incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion relatif au Groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion relatif au Groupe, et ce, par référence aux états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion relatif au Groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion relatif au Groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au Groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer

sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si

des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne de la BNA Bank et de ses filiales.

À cet effet, nous avons consulté les rapports des commissaires aux comptes des sociétés appartenant au Groupe. Nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes dans les systèmes de contrôle interne de la BNA Bank et de ses filiales susceptibles d'impacter la fiabilité des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Tunis, le 17 mai 2021

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ Le Groupement GEM & FINACO

Abderrazak GABSI

P/ Le Groupement CSL & CNW

Samir LABIDI